

# STOUMONTINFOS



CHANGEMENT AU SEIN DU  
COLLÈGE COMMUNAL

► p. 6

DES AGRICULTEURS DONT  
ON PEUT ÊTRE FIER

► p. 23

ANCIENS POTEAUX  
INDICATEURS RENOUÉS

► p. 16

SEPTEMBRE 2019



# Horaires d'ouverture

## ➤ Les horaires d'accès directs et téléphoniques des services de l'Administration communale sont les suivants :

- Le lundi, le mercredi et le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

*Une permanence pour le Service Population est assurée le lundi : de 16h00 à 20h00.*

- Le mardi et le jeudi : de 8h30 à 12h30.

Excepté :

- pour le **service de l'Urbanisme** qui est accessible du lundi au jeudi uniquement de 9h00 à 12h00.
- pour le **service casiers judiciaires** qui est accessible le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h00, le mardi et le jeudi de 08h30 à 12h30.
- pour le **service Etrangers** accessible uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous pour le service des Etrangers seront fixés uniquement en téléphonant au 080/29 26 53.
- pour **les actes d'Etat civil** (reconnaissance prénatale, déclaration de mariage...), service accessible uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 080/29 26 59 afin de faciliter au mieux les démarches administratives.
- Pour le service de l'Ecopasseuse qui est accessible le lundi de 09h00 à 12h00.

*N'oubliez pas qu'il est possible de commander 'en ligne' sur [www.stoumont.be](http://www.stoumont.be) une série de documents administratifs. Lors de votre commande de documents par le site, n'omettez pas d'indiquer votre numéro de téléphone ou de GSM afin que nous puissions vous contacter sans tarder pour d'éventuelles informations complémentaires.*

## ➤ Les horaires d'accès directs et téléphoniques du CPAS sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

## ➤ Les horaires d'accès directs et téléphoniques de l'Office de Tourisme sont les suivants :

Le lundi : de 8h30 à 12h30.

Le mardi : de 8h30 à 12h30.

Le mercredi : de 8h30 à 12h30.

Le jeudi : de 8h30 à 12h30.

Le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le samedi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Fermeture le dimanche.

## ➤ Les horaires d'accès directs et téléphoniques de la bibliothèque les suivants :

Le mardi : de 18h00 à 20h00.

Le mercredi : de 14h00 à 16h00.

Le jeudi : de 14h30 à 16h30.



# EDITORIAL

Les premiers mois de cette année 2019 ont à nouveau été riches en actions et événements multiples et variés.

Le 10 janvier, la commune signe la convention « Green-deal-cantines durables », matérialisant notre engagement à promouvoir les circuits courts de production et de consommation dans les écoles, les maisons d'accueil de la petite enfance et le service de repas à domicile.

Le 09 février, une conférence suivie d'une séance de dédicaces de notre illustrateur local, Oli, rencontre un beau succès à la bibliothèque.

Le 23 mars, c'est dans la grisaille que les parents et famille des enfants nés en 2018 ont planté un tilleul sur les hauteurs de Froidville, avant de se retrouver, à l'Ancien Château de Rahier dans le cadre l'opération 'un arbre, un enfant '. Un moment certes symbolique mais riche d'échanges et de convivialité. Merci aux Amis pour l'accueil nous réservés !

Le 26 mars voit le lancement de l'activité « Je cours pour ma forme ». Au vu du nombre de participants, l'intérêt est bien présent !

Le 30 mars, nous étions nombreux, sous le soleil, dans les 4 coins de la commune à participer à l'opération 'Communes et rivières propres', ponctuée par une petite rencontre apéritive à la Maison communale. Je remercie tous les participants du jour mais aussi, toutes celles et ceux qui, tout au long de l'année, participent à la préservation et à l'embellissement de notre cadre de vie !

Le 23 avril, le Conseil communal approuve la démission pour raisons personnelles d'Yvonne Vannerum, Présidente du CPAS ainsi que la modification du pacte de majorité, actant l'entrée de Vanessa Labruyère au Collège et la reprise de la Présidence du CPAS par Albert André.

Le 27 avril, la vente de « kits potager » dans le cadre du projet BePlanet rencontre un vif succès. N'hésitez pas à rejoindre la page facebook « Stoumont-Kit potager ».

Fin avril/début mai, est lancée une consultation citoyenne sur la suppression de points lumineux inutiles, conjuguée avec la première phase de la modernisation de notre parc (remplacement des lampes au sodium par des led) planifiée avec ORES.

Tout au long du week-end de la Pentecôte, un drapeau arc-en-ciel a flotté, à nouveau sur la façade de notre Maison communale, en témoignage de notre volonté d'ouverture !

Le 26 mai était consacré à la première édition de la « Journée des familles ». Une belle opportunité pour les familles de découvrir ou redécouvrir les activités nombreuses proposées par les associations sur notre territoire mais également pour les associations de se rencontrer. Une première édition qui en appellera d'autres, certainement. Merci aux organisateurs !

Le 27 mai était programmée la première réunion du comité de pilotage instauré dans le cadre de la Politique Locale Energie Climat (POLLEC), mise en place avec le soutien de la Province de Liège.

La seconde moitié du mois de juin a été particulièrement riche en activités diverses, avec le 14 juin, l'entrée officielle de notre commune dans l'Intercommunale « Centre d'Accueil les Heures Claires », le 23 juin, l'exposition photos lors de la fête du Domaine de Berinzenne, résultat l'appel « quel est votre paysage préféré ? » lancé par le Parc naturel des Sources, le 26 juin la journée dédiée au personnel communal, le 27 juin la remise des CEB aux enfants de 6è année primaire tous réseaux confondus et enfin les 28, 29 et 30 juin l'accueil de nos amis Français de la Communauté de Communes du Val d'Armanche, dans le cadre de la 15è édition de notre jumelage.

Un été sec et chaud rythmé par nos fêtes de villages et autres organisations des mondes associatif et sportif, laisse aujourd'hui place à la rentrée !

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle rentrée !

**Didier Gilkinet**  
Votre Bourgmestre



## SOMMAIRE

- ▶ Actualités communales ..... p. 4
- ▶ Actualité du CPAS ..... p. 15
- ▶ Patrimoine ..... p. 16
- ▶ Histoire ..... p. 17
- ▶ Tourisme ..... p. 19
- ▶ Transition ..... p. 21
- ▶ Journal de la Bibliothèque ..... p. 31
- ▶ Culture ..... p. 32
- ▶ Journal de la Jeunesse ..... p. 33
- ▶ Journal des Aînés ..... p. 45
- ▶ Culte ..... p. 45
- ▶ Sports ..... p. 46
- ▶ Etat civil ..... p. 47

### A PROPOS

EDITEUR RESPONSABLE : Didier Gilkinet - COMMUNICATION : Odile Troch - MISE EN PAGE ET IMPRESSION : ExcellencePrint  
Photos : ExcellencePrint - www.freepik.com



# Actualités communales

## CONSEILS COMMUNAUX

### CONSEIL COMMUNAL DU 17 JANVIER 2019

Madame Yvonne VANNERUM prête serment et est déclarée installée dans ses fonctions de membre du Collège communal, en qualité de Présidente du C.P.A.S. en date du 17 janvier 2019.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de garantir à concurrence de 30.000 euros le crédit de caisse à contracter par la Commission de Gestion du Parc Naturel des Sources.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement de consultation de marché relatif au financement de travaux d'entretien des voiries par enduisage et de financer l'emprunt de 100.000 euros sur une durée de 10 ans.

Il décide, à l'unanimité, de désigner les représentants communaux pour les différentes assemblées générales des intercommunales, sociétés ou autres.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet dans le cadre des travaux pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau alimentaire de 2 x 60 m<sup>3</sup> à Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, de renouveler la Commission Communale de l'Accueil, de fixer à 3 le nombre de représentants communaux et de désigner Tanguy WERA, Vanessa LABRUYERE et Jeanine LEFEBVRE.

Il décide, à l'unanimité, de renouveler la C.C.A.T.M. et de charger le Collège communal de procéder à un appel public aux candidats en vue de ce renouvellement.

Il décide, à l'unanimité, de modifier le tronçon du chemin communal repris sous le n° 93 à l'atlas des chemins vicinaux de La Gleize et d'acquérir à titre gratuit et aux frais des demandeurs du permis la partie des parcelles nécessaires à l'aménagement du chemin.

Il décide, à l'unanimité, d'arrêter un règlement fixant les avantages en nature admissibles, la prise en charge des frais et trajets pour les membres du Collège communal.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le projet de schéma de développement du territoire moyennant la prise en compte, dans le S.D.T., des remarques émises par la S.P.I., la Fédération des parcs naturels de Wallonie, la Province de Liège et l'Union des Villes et Communes.

### CONSEIL COMMUNAL DU 19 FÉVRIER 2019

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'octroyer à l'A.S.B.L. »Parc Naturel des Sources « le subside 2019 prévu au budget ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer aux diverses associations et A.S.B.L. communales les subsides prévus au budget 2019.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat 2019 entre la commune et l'A.S.B.L. Sport et Santé en vue de l'organisation d'activités destinées à promouvoir la pratique sportive « Je cours pour ma forme ».

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat entre l'Office du Tourisme de Stoumont et l'A.S.B.L. Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Ambève afin de pouvoir prétendre notamment à un soutien aux activités touristiques et à une subvention de promotion de la part du CGT.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente publique de bois marchands de printemps le mercredi 27 février 2019 à Remouchamps.

Il décide, par 9 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, d'approuver la convention de collaboration complémentaire au règlement général relatif à la mutualisation de l'intervention des indicateurs-experts pour la mise à jour des biens présentant des données cadastrales non-conformes.

Il désigne, à l'unanimité, Monsieur Tanguy WERA en qualité de représentant communal au Centre culturel de Spa/Jalhay/Stoumont.

Il désigne, à l'unanimité, d'approuver la candidature de Madame Marie MONVILLE pour le Conseil cynégétique.

Il décide, à l'unanimité, de désigner MM. Eric DECHAMP, Didier GILKINET, Marie MONVILLE, Alexandre RENOTTE et José DUPONT pour représenter la commune au sein du Comité de gestion de l'Association de projet « Parc naturel des Sources ».

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la constitution de la Commission Communale de l'Accueil (C.C.A.).

### CONSEIL COMMUNAL DU 20 MARS 2019

Le Conseil prend acte du rapport annuel 2018 de l'écopasseuse communale.

Il décide, par 8 voix pour et 5 abstentions, d'approuver la déclaration de politique communale pour les exercices 2019 à 2024.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver tel que réformé, le budget de l'exercice 2019 de la Fabrique d'église de Chevron, avec une intervention communale de 8.923 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'inscrire un montant de 289.912 euros au budget communal 2019 à titre de dotation prévisionnelle en faveur de la zone de police.

Il décide, à l'unanimité, d'inscrire un montant de 154.209 euros au budget communal 2019 à titre de dotation prévisionnelle en faveur de la zone de secours.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer au TC Chevron la subvention annuelle 2018 d'un montant de 1.350 euros.

Il décide, à l'unanimité, sur proposition de la D.N.F., d'approuver la convention entre pouvoirs adjudicateurs relative à la réalisation d'un marché conjoint de préparation des sols, fournitures de plants, plantations, élagage et dégagement.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier de charges et le mode d'attribution du marché pour l'achat d'un camion 4x4 tribenne au montant estimatif de 199.724 euros HTVA.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'acte de cession à titre gratuit, par l'Etat belge à la commune de Stoumont, d'une parcelle sise route de l'Amblève d'une contenance de 3a 27ca en vue de relier la route de l'Amblève au sentier communal numéro 52.

Il décide, à l'unanimité, de renouveler au 1er janvier 2020, le contrat de marché de collecte sélective en porte à porte des déchets ménagers et assimilés avec l'Intercommunale AIVE.

Il décide, à l'unanimité, de remplacer Mr José DUPONT par Mme Julie COX au sein de l'asbl Commission de gestion du Parc naturel des Sources.

## CONSEIL COMMUNAL DU 23 AVRIL 2019

Le Conseil prend acte,

- de la démission de Mme Yvonne VANNERUM de sa fonction de Présidente du CPAS,
- de la démission de Mme Yvonne VANNERUM de sa fonction de Conseillère du CPAS,
- de la démission de Mr Albert ANDRE de sa fonction de Conseiller du CPAS,
- de la démission de Mr Albert ANDRE de sa fonction d'Echevin.

Le Conseil élit de plein droit Mr Albert ANDRE en qualité de Conseiller du CPAS en remplacement de Mme Yvonne VANNERUM.

Le Conseil adopte l'avenant au pacte de majorité :

- Président du CPAS : Albert ANDRE
- 3<sup>ème</sup> Echevin : Vanessa LABRUYERE

Ils prêtent serment et sont installés dans leur fonction de membres du Collège communal.

Mme Yvonne VANNERUM siège en qualité de Conseillère communale.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver :

- le compte 2018 de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 7.328 euros à l'ordinaire ;
- le compte 2018 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 9.906 euros à l'ordinaire ;
- le compte 2018 de la Fabrique d'église de Stoumont avec

une intervention communale de 6.852 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer au Comité des fêtes de Chauveheid la subvention 2018 prévue au budget, d'un montant de 1.500 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer la subvention 2019 Extratrail prévue au budget, d'un montant de 1.050 euros.

Il décide, par 8 voix pour et 5 abstentions, d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour la rénovation de la toiture de l'Ecole communale de Rahier, pour un montant estimatif de 150.987 euros TVAC. La subvention pour ce marché sera sollicitée auprès du Ministère de la Communauté française.

Il décide, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion de la commune à la centrale d'achat de l'intercommunale ORES Assets pour l'ensemble de ses besoins en matière de travaux d'éclairage public.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention cadre à passer entre l'Intercommunale ORES Assets et la commune de Stoumont pour le remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le rapport annuel 2018 de la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.).

Il décide, à l'unanimité, de déroger à l'article 165/1 du Code civil et d'autoriser la célébration des mariages les dimanches et jours fériés.

Il décide, à l'unanimité, de marquer une volonté d'ouverture des discussions avec les cinq communes francophones actuellement affiliées à Nosbau en vue d'une adhésion commune au Foyer Malmédien.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour de l'A.G. du 30 avril 2019 de l'A.I.V.E..

## CONSEIL COMMUNAL DU 6 JUIN 2019

Le Conseil décide, par 8 voix pour et 4 abstentions, d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2018 avec un résultat positif de 1.632.421 euros à l'ordinaire et de 76.296 euros à l'extraordinaire.

Il décide, par 8 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, d'approuver la MB 2019/1 avec un nouveau résultat positif de 1.464.666 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la délibération du Conseil du CPAS du 21 mai 2019 relative au compte de l'exercice 2018.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de l'exercice 2018

- de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 6.281 euros à l'ordinaire ;
- de la Fabrique d'église de Lorcé/Targnon avec une intervention communale de 2.004 euros à l'ordinaire ;
- de l'église protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 2.315 euros à l'ordinaire.

Il décide, par 7 voix pour, 4 contre et 1 abstention,

d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché, pour la création d'un logiciel de gestion dans le cadre de la mise en place de la gestion publique de l'assainissement autonome (G.P.A.A.), pour un montant estimatif de 20.000 euros à prendre en charge pour moitié avec la commune d'Amel.

Il prend acte du rapport d'activités 2018 de la C.C.A.T.M.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'acte relatif à l'augmentation de capital de l'intercommunale « Les Heures Claires » par apport en numéraire et intégration des communes de Stoumont et de Trois-Ponts pour le projet de construction d'une nouvelle Maison de Repos et de Soins.

Il décide, à l'unanimité, de désigner les représentants communaux au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'intercommunale « Les Heures Claires ».

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale :

- de l'Intercommunale « Les Heures Claires » du 14 juin 2019 ;
- de l'Intercommunale « O.T.W. » du 19 juin 2019 ;

- de l'Intercommunale « Ecteta » du 25 juin 2019 ;
- de l'Intercommunale « Holding communal » du 27 juin 2019 ;
- de l'Intercommunale « CILE » du 20 juin 2019 ;
- de l'Intercommunale « NEOMANSIO » du 27 juin 2019 ;
- de l'Intercommunale « IMIO » du 13 juin 2019 ;
- de l'Intercommunale « A.I.D.E. » du 27 juin 2019 ;
- de l'Intercommunale « G.R.E.O.V.A. » du 13 juin 2019 ;
- de l'Intercommunale « AMIFOR » du 24 juin 2019 ;
- de l'Intercommunale « S.P.I. » du 27 juin 2019 ;
- de l'Intercommunale « FINIMO » du 26 juin 2019 ;
- de l'Intercommunale « A.I.V.E. » du 26 juin 2019.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat entre le CRECCIDE (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie) et la commune de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement d'ordre intérieur de la C.C.A.T.M.

**Albert ANDRE**  
Président du CPAS

## COLLÈGE COMMUNAL

### NOUVEAU PACTE DE MAJORITÉ ET CHANGEMENT AU SEIN DU COLLÈGE COMMUNAL

Début avril dernier, c'est, à contrecœur et avec beaucoup de regrets, qu'Yvonne Vannerum a pris décision de démissionner de son poste de Présidente du CPAS.

En toute transparence, cette décision donne suite à une information de l'Office des Pensions lui précisant que bien que pensionnée mais n'étant pas âgée de 65 ans, elle perdait son droit à la pension tant qu'elle serait mandataire à un poste exécutif (les revenus complémentaires étant plafonnés).

C'est donc très affectée qu'Yvonne s'est résignée à la démission.

Je profite, de ces quelques lignes, pour remercier Yvonne pour tout ce chemin parcouru depuis notre première campagne communale en 2000 et en particulier, pour son implication au sein du Collège lors des deux dernières mandatures.

Si les comptes et budgets n'étaient pas sa tasse de thé, Yvonne a toujours placé les relations humaines au centre de son action. Ce n'est donc pas un hasard si la petite enfance, la jeunesse, les sports, l'accueil extrascolaire, l'enseignement, l'égalité des chances ou les aînés ... ont fait partie intégrante de ses attributions.

Yvonne a également assuré, en collaboration avec les services, le développement du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) relancé en 2011.

Par ailleurs, au travers de son action, notre commune a été labellisée « Commune Maya » puis plus récemment en 2018, « Commune du Commerce équitable ».

Nous n'oublierons non plus pas les petits déjeuners OXFAM qu'Yvonne a initiés, en synergie avec les Amis de

l'Ancien Château, le nouvel élan donné à la bibliothèque en collaboration avec l'agent en charge, la remise officielle des CEB, la consolidation de la cérémonie d'accueil des nouveaux « Un arbre un enfant », les participations au Mémorial Vandamme en partenariat avec la commune de Trois-Ponts, les après-midi « Trocadéro » et autres voyages divers et variés organisés pour le plus grand plaisir des participants !

De plus, avec une factrice au Collège, nul besoin de GPS ou de moteur de recherche Google.

A l'analyse de certains dossiers, nous retiendrons sa réplique de bon sens « ce n'est pas pour nous ».

Enfin, nous soulignons sa bonne humeur communicative, son écoute attentive, son sens du service et son esprit d'équipe, tout en lui décernant la médaille de la ponctualité !

Réuni en sa séance du 23 avril 2019, le Conseil communal a acté la démission d'Yvonne et approuvé la modification du pacte de majorité.

Sur base des dispositions du Code de la Démocratie Locale et étant positionnée en ordre utile eu égard aux résultats du dernier scrutin, Vanessa Labruyère a intégré le Collège communal avec les matières prises en charge par Albert André, soit les Travaux, la Production et de la Distribution de l'Eau, le Logement, les Sports et les Cimetières. Albert André retrouve la Présidence du CPAS.

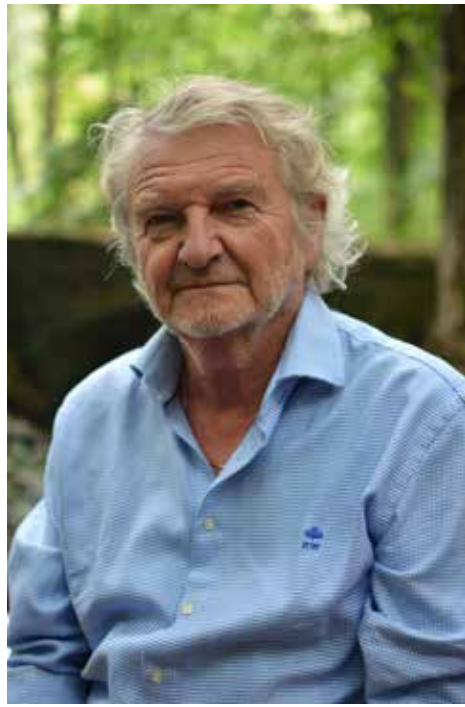
Yvonne reste conseillère communale ainsi que membre du Conseil de Police.

*« Merci à toi Yvonne pour ton engagement durant toutes ces années, pour ta proximité, ton empathie et ta gentillesse. Je compte sur toi pour me faire part de ton expérience » !*

Vanessa Labruyère

**Didier Gilkinet**  
Bourgmestre





## URBANISME : UN PROJET ... ? AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX, INFORMEZ-VOUS, CAR « MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR »

Pour rappel, le Code du développement Territorial (CoDT) est entré en vigueur le 1er juin 2017. Il est aujourd'hui la référence en matière de décisions urbanistiques et d'aménagement du territoire.

Vous avez pour projet un agrandissement, une transformation, un embellissement de votre maison d'habitation ou un aménagement de votre terrain, de votre jardin, ... et vous envisagez, par exemple, de

- Construire un carport
- Aménager une terrasse
- Ajouter une véranda
- Remplacer votre toiture
- Ajouter ou supprimer une porte ou une fenêtre
- Changer la destination de votre bâtiment
- Implanter un abri de jardin
- Construire un box pour votre cheval ou un poulailler
- Planter une haie
- Replanter une parcelle
- Modifier le relief du sol
- Abattre un arbre
- Couper une haie
- ...

Ce projet est important pour vous et nous le comprenons !

Et, il est exact que tout projet n'implique pas nécessairement l'obtention préalable d'un permis d'urbanisme.

**Cependant, nous vous recommandons vivement, avant de le mettre en œuvre, de prendre un contact préalable avec notre service 'urbanisme' et ce, afin de le**

**présenter et d'en apprécier la faisabilité du point de vue des dispositions en vigueur et dans l'affirmative, d'en préciser les conditions éventuelles de concrétisation.**

Cette démarche préalable de prise d'informations pourra ainsi vous éviter bien des désagréments tels par exemples, un arrêt de vos travaux, un procès-verbal d'infraction, une amende transactionnelle fixée par la DGO4 de la Région Wallonne tout en vous imposant l'introduction d'un dossier de régularisation, si vos travaux sont régularisables ... et, dans le cas contraire, la remise en pristin état et/ou l'application de mesures compensatoires.

Ces situations ne sont agréables ni pour vous, ni pour les services (Police, DNF, Urbanisme, ...), ni pour le Collège Communal qui doit assumer sa responsabilité et éviter toute jurisprudence.

A posteriori, cette prise d'informations préalable représentera un gain de temps, pour vous, pour les services, pour la Commune.

Une infraction reste une infraction et dépréciera automatiquement votre bien au moment d'une expertise ou d'une demande notariale de renseignements urbanistiques.

Nous sommes bien conscients que les matières urbanistiques et d'aménagement du territoire sont complexes, sensibles et en constante évolution.

**Notre service 'urbanisme' reste à votre écoute pour vous informer, vous accompagner et vous guider.** Il est accessible les lundi, mardi mercredi et jeudi entre 09H00 et 12H00 (Madame Eliane Fontaine et Madame Ann-Sophie Moës / 080- 29 26 56), les périodes de fermeture étant mises à profit pour analyser et instruire vos dossiers dans le respect des échéances fixées.

**Didier Gilkinet**

Bourgmestre, en charge de l'Urbanisme

## URBANISME : UN CERTIFICAT HONORIFIQUE MAIS D'IMPORTANCE !

Le 24 mai dernier, Eliane et Ann-Sophie étaient invitées, au nom de notre commune, à l'Assemblée Générale de l'Association Pierres et Marbres de Wallonie.

Au cours de cette séance, notre commune s'est vu décerner le titre d'

### « Ambassadeur de la Pierre locale »

et ce, pour la manière dont nous valorisons l'utilisation des pierres régionales dans nos travaux d'aménagements ainsi qu'au travers de notre politique urbanistique.

Ce certificat, certes symbolique, conforte non seulement l'importance que nous accordons au choix des matériaux dans le cadre de l'intégration des projets au sein de l'environnement bâti mais également l'importance que nous accordons aux matériaux locaux.

**Didier Gilkinet**

Bourgmestre, en charge de l'Urbanisme



## TRAVAUX

## POINT ROUTE ! UN SUJET QUI FÂCHE...

Ce n'est un secret pour personne, nos routes ont besoin d'être réfectionnées !

A chaque mandature, des investissements sont réalisés mais il reste encore beaucoup à faire. Et pour cause, la commune de Stoumont qui s'étend sur 10.844 hectares, ne compte pas moins d'environ 500 km de routes toutes confondues, pour 3.102 habitants au 01/01/2018. La tâche n'est pas légère.

Le Programme d'Investissement Communal (PIC), permet d'obtenir une subvention à la hauteur de 60%. Même si ce programme permet de lancer des dossiers de réfection, les 40% à investir sur fonds propres sont encore lourds pour les communes.

Ce programme est en cours d'approbation pour la période 2019-2021, ce qui nous permettrait de décrocher une enveloppe de subsides de 766.234,98 €, portée à 792.640,83€ suite à une redistribution de l'inexécuté du PIC 2013-2018. Ce PIC nous donnerait l'occasion de réaliser des chantiers pour un peu plus de 1.300.000€ (avec une participation communale d'environ 530.000€).

A noter que 1/3 de l'enveloppe doit être affectée à des travaux de voiries communales permettant d'améliorer la mobilité durable. Pas si simple à réaliser en zone rurale !

Grâce au PIC 2013-2018, un peu moins de 1.300.000€ ont été investis avec une participation communale d'environ 550.000€ : travaux de réfection d'un chemin vicinal à La Gleize, reconstruction d'un pont sur le Roannay, création d'une voirie forestière dans le domaine communal de

Borgoumont, travaux d'égouttage et d'aménagement dans le village de Moulin du Ruy, travaux d'enduisage sur divers hameaux et villages de la Commune.

Et dernièrement, travaux de réfection de la voirie de Moulin-





du-Ruy jusque Roumez et Exbomont. Chantier délicat au vu de la configuration des lieux en cul-de-sac et des problèmes d'accès que cela engendre. Merci aux habitants de ces villages et hameaux pour leur compréhension et leur patience ! Au PIC 2013-2018, il faut ajouter les travaux effectués dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural (PCDR) : un peu moins de 520.000 € avec une participation communale d'un peu moins de 160.000 € (TVA et honoraires des auteurs de projets compris) pour les aménagements visant à renforcer la convivialité dans le village de Lorcé.

### Pourquoi tous ces chiffres ?

Tout simplement pour être transparents et expliquer l'impact budgétaire communal à chaque chantier de réfection de voirie exécuté. Une quantité de travail a déjà été réalisée

mais il reste beaucoup à faire et de manière récurrente. Une gestion en bon père de famille s'impose.

Enfin, je voudrais souligner le travail de nos ouvriers communaux qui œuvrent sur nos routes afin d'améliorer leur état quand le tarmac ne nous fait pas défaut !

Il faut savoir que nous avons rencontré des difficultés avec notre fournisseur de tarmac qui ne nous a pas garanti la qualité souhaitée, ce qui a rendu la tâche compliquée et surtout qui nous a empêché d'intervenir sur nos voiries durant de nombreux mois. Le temps de négocier et de relancer un marché et nous avons pu nous remettre à l'œuvre dès le début du mois d'août. Au travail, il y a du pain sur la planche !

**Vanessa Labruyère**  
Echevine des travaux

## LES NOUVELLES DU SERVICE DES TRAVAUX

Si nous avons eu un hiver peu rigoureux, nous avons connu par deux fois des averses de neige intenses, et nos services n'ont eu de cesse de tourner dans notre vaste commune.

A peine arrivés au bout, il fallait recommencer, la neige tombant sans arrêt, avec des citoyens parfois peu compréhensifs, mais heureusement rares.



Nous avons également dû faire face à des orages violents et inhabituels, qui ont apporté leur lot de désagréments : inondations, avaloirs et caniveaux obstrués, chute d'arbres, routes encombrées. Ces phénomènes sont imprévisibles, de plus en plus fréquents avec de grosses sollicitations de nos services.

Dans les cimetières, nos agents, outre les entretiens et embellissements habituels, rencontrent parfois des situations plus que délicates lors du creusement pour des sépultures ou d'ouvertures de caveaux, toujours avec professionnalisme et discrétion.

Grégory, stagiaire à l'Administration, termine un travail de recensement minutieux des sépultures d'importance locale. Vous en prendrez connaissance dans un article annexe.

D'importants investissements pour l'eau et notre réseau que nous avons décidé de gérer seul : nous avons prévu au budget



530.000 euros d'investissements avec la création d'un forage à Stoumont et adjonction de réservoirs supplémentaires, un nouveau réservoir à Chession, l'extension et le remplacement de conduites, la construction d'un cabanon à Roanne pour l'installation d'un système de déferrisation et démanganisation, la rationalisation du réseau de Moulin du Ruy, l'amélioration (Labasse) et le rétablissement de points d'eau pour les agriculteurs et les arrosages, la protection du captage de Monthouet.







J'ai eu le plaisir de réceptionner les travaux d'aménagement de la cour de l'Ecole des filles à Stoumont, aboutissement d'un projet au parcours semé d'embûches. La couverture est superbement réalisée, s'intègre harmonieusement avec le bâtiment de l'ancienne école et invite à de belles manifestations.



Toujours avec le savoir-faire communal, la buvette de l'Etoile Forestière Stoumontoise est maintenant prolongée par une terrasse donnant accès au terrain.



Sans être exhaustif, nous avons acquis une nouvelle remorque avec benne basculante et réalisé une nouvelle passerelle de promenade à Chevron.



Au cours de ces quelques mois aux travaux, je ne peux que complimenter nos services pour tous les travaux réalisés au quotidien, travaux routiers et forestiers, travaux dans les écoles et bâtiments, pour les clubs sportifs et les associations, maçonneries, ferronneries, gestion de matériel, cahiers de charges, etc, sous la houlette du chef des travaux. Je n'oublie pas les agents administratifs qui gèrent au quotidien les multiples aspects techniques et pratiques.

Je laisse le soin à Vanessa, nouvelle échevine qui a repris mes fonctions, de vous faire part des nombreux défis de la législature et des dossiers en cours.

**Albert André**



## DE NOUVEAUX VÉHICULES POUR NOS OUVRIERS

La flotte de nos véhicules ne rajeunissant pas et les frais d'entretien et de réparation pesant lourdement dans le budget communal, des remplacements de véhicules pour le personnel ouvrier ont été nécessaires.

L'Administration communale a fait l'acquisition des véhicules suivants :

- Février/Mars 2017 : une camionnette-benne RENAULT Master double cabine, pour un montant d'environ 32.000€ TVAC. Ce véhicule est principalement utilisé pour le service voirie ;
- Juin 2017 : un camion benne MERCEDES type ATEGO MMA de 8.500 kg muni d'une grue de manutention. Il remplace un MERCEDES de même gabarit qui avait été mis en circulation en 1990 ;
- Juin 2019 : un Pick-up 4x4 double cabine ISUZU D-Max pour un montant d'environ 31.000€ TVAC qui remplace le TOYOTA Hilux mis en circulation en 2003. Ce véhicule est utilisé pour le service voirie et les travaux forestiers ;
- En cours d'acquisition : un camion tri-benne 19 tonnes + trémie et lame de déneigement, es-timé à 225.000€ TVAC qui remplacera le vieux MAN 1822 mis en circulation en 1997. Ce véhicule sera utilisé pour le service voirie et le déneigement ;
- Le Collège communal a également la volonté d'acquérir une camionnette fourgon 4x4 pour le service des eaux, qui doit régulièrement intervenir en milieu forestier afin d'assurer la surveillance et la maintenance de nos captages.

Il s'agit de gros investissements mais qui sont nécessaires pour disposer d'outils performants afin d'assurer, dans les meilleures conditions possibles d'efficacité et de sécurité, les multiples tâches qui sont confiées au service des travaux.

**Vanessa Labruyère**  
Echevine des Travaux



## CIMETIÈRE

### CE QUE RÉVÈLENT NOS CIMETIÈRES

Depuis janvier 2018, un travail de recensement des concessions sur l'ensemble des cimetières de la commune est effectué au sein de l'Administration. Un travail intéressant mais de longue haleine ! Ce travail a pu être entamé grâce à Marie Remacle et poursuivi et en voie d'être terminé grâce à Grégory François, notre stagiaire.

Ce travail consiste à se rendre sur chaque concession de chaque cimetière, à la photographier et à relever un maximum d'informations (épitaphe, nom de l'architecte, état de la sépulture, nom des dépouilles, etc.). Ce travail est compilé dans un fichier informatique ; une version papier est déjà disponible au sein de l'Administration communale.

Ce travail d'investigation permet également une mise à jour des plans des cimetières et une classification des sépultures

par ordre d'importance locale.

Les sépultures d'importance locale répondent à l'un des critères suivants :

- intérêt historique : relatif aux monuments de tout individu ou famille ayant joué un rôle dans le développement de l'identité culturelle, artistique ou économique de la localité ou du pays ;
- intérêt artistique : relatif aux monuments de tous types présentant une qualité architecturale (chapelle, mausolée, statuaire, monuments signés, etc.) ;
- intérêt paysager : relatif aux monuments créant l'identité visuelle du cimetière (carrefours, allées principales et périphériques) ou ayant une fonction technique dans l'aménagement du terrain sur lequel est implanté le site funéraire (pente, terrasse, etc.) ;

- intérêt technique : relatif aux monuments dont la réalisation a mis en œuvre des matériaux inhabituels ou des techniques particulières de mise en œuvre de matériaux traditionnels ;
- intérêt social : relatif aux sépultures des personnages ayant eu des activités, des professions ou des fonctions constitutives de la société de la localité (élus locaux, instituteurs, accoucheuses, prêtres, bienfaiteurs, mineurs, soldats, victimes de guerre, communautés religieuses ou culturelles, représentants du folklore, etc.).

Toute l'information est consultable et disponible sur l'adresse web suivante : <https://wallex.wallonie.be/index.php?doc=15799&rev=16536-9624> (à partir du chapitre VIII).

De manière synthétique, nous pouvons déjà vous communiquer une partie du résultat de ce travail ; le tableau ci-dessous reprend le nombre total de concessions se trouvant sur le cimetière et le nombre de concessions reprises comme sépulture d'importance locale.

Nous n'avons pas encore de chiffres à vous communiquer pour les cimetières de Chevron, le travail étant en cours.

Enfin, nous vous invitons à nous communiquer les informations en votre possession concernant vos concessions de manière à enrichir notre base de données. Vous pouvez communiquer ces informations soit par mail : [gregory.francois@stoumont.be](mailto:gregory.francois@stoumont.be) ou par téléphone au 080/ 29.26.64.

Merci pour votre collaboration !

**Vanessa Labruyère**  
Echevine des Cimetières

Nom du cimetière	Nombre totale de concession	Nombre de concessions reprises
La Gleize	212	129
Cheneux	83	51
Moustier	340	135
Rahier	360	208
Stoumont	298	98
Lorcé	217	90



## PERSONNEL

### JOURNÉE DU PERSONNEL COMMUNAL LE 26 JUIN

Pour la 3<sup>è</sup> année consécutive, le Collège communal a programmé le 26 juin dernier une journée consacrée au personnel communal.

Après une visite de l'Usine de Bru suivie d'un barbecue à Chevron en 2017, un exposé sur le Parc naturel des Sources, une balade puis un barbecue au Domaine de Berinzenne en 2018, la thématique de cette année 2019 est plus « ludique ». Les membres du personnel ont laissé libre cours à leur créativité et ils n'en ont pas manqué. L'idée d'un tournoi de mini-foot sur prairie est née rapidement. Tous les détails se sont enchaînés (composition des équipes mixtes (homme/femme, services administratifs/services des travaux et un membre du Collège par équipe), équipement, mascottes, masseuse, infirmières-secouristes, danseuses, spectateurs, ... et avec un stade Georges Legrand et sa nouvelle buvette, tout indiqué.

Des rencontres « animées » se sont déroulées sous un soleil

de plomb ... et dans une atmosphère générale empreinte de respect et de convivialité.

Les 4 rencontres terminées ont ensuite laissé place à une préparation collégiale du barbecue (personnel, Collège, DG, DF).

Après l'apéritif, le personnel enseignant et de l'ATL nous ayant rejoints, c'est tous ensemble que nous avons partagé un excellent repas.

Un moment apprécié de tou-te-s ... !

Pouvoir se rencontrer dans un contexte différencié, partager un moment de convivialité, créer et/ou resserrer les liens, tous services confondus participent au bien-être dans tout milieu de travail ...

Les membres du personnel se sont désormais bien approprié cette activité annuelle. Ils ont placé la barre haut. Un appel aux idées pour l'édition 2020 leur a déjà été lancé !

**Didier Gilkinet**

Bourgmestre, en charge des Ressources Humaines



## PRESTATION DE SERMENT DE MONSIEUR PISANO, INDICATEUR EXPERT

En date du 19/02/2019, le Conseil communal a décidé de signer une convention de collaboration avec la Province de Liège nous permettant de bénéficier des services d'un Indicateur-Expert. Le 29/05/2019, Monsieur Pisano, agent provincial et indicateur-Expert, a prêté serment entre les mains du bourgmestre.

Le rôle de ce dernier est de communiquer à l'Administration de la documentation patrimoniale (cadastre) toutes modifications apportées aux différents biens situés dans une commune. Il est, en ce sens, le relai entre ces administrations et le garant de la bonne tenue des données permettant la fixation du revenu cadastral servant de base au calcul du précompte immobilier.

L'importance de ce relai est amplifiée par l'absence d'une péréquation générale. Reportée depuis 1990, une distorsion s'est installée entre la réalité du parc immobilier et la base taxable censée la refléter, accentuant également une certaine iniquité fiscale. C'est ainsi que par le biais de différents axes d'analyses, l'Indicateur-Expert tend à induire la remise à jour de la documentation patrimoniale et ainsi à revenir vers

une certaine équité de la base taxable pour l'ensemble des citoyens.

Marie Monville  
Echevine des Finances



## JUMELAGE

### ECHOS DU JUMELAGE ÉDITION 2019

Les 28, 29 et 30 juin dernier, nous avons accueilli la délégation de nos amis français de la Communauté de Communes du Val d'Armanche, en Champagne-Ardennes.



Le vendredi soir, un copieux apéritif dinatoire de bienvenue était préparé et servi par les participants stoumontois avec le soutien des Amis de l'Ancien Château dans une ambiance de retrouvailles des plus agréables. Chacun s'est ensuite retrouvé en famille pour une nuit de repos bien attendue.

La journée du samedi était soit libre, soit organisée, le car français étant mis à disposition. C'est ainsi qu'à 09H45 une quarantaine de franco-stoumontois se sont rendus au Signal

de Botrange, point culminant de la Belgique ... avec le soleil pour témoin !

Deux activités étaient programmées en matinée, soit une promenade en char à bancs, soit une promenade guidée en fagnes, avant de se retrouver à la cafétéria de la Maison du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel, autour d'un excellent buffet du terroir, composé de produits locaux.

A 15H00, une fois restauré, le groupe s'est dirigé vers la Belgium Peak Beer Brasserie, pour une visite commentée, suivie d'une dégustation au choix avant un retour vers Stoumont vers 17H00.

La soirée du samedi étant libre, nous étions une bonne vingtaine à rejoindre le village Chevron et à participer au repas organisé dans le cadre de la fête annuelle. Une belle opportunité de présenter à nos amis, le sens de l'accueil et le dynamisme de nos associations.

Enfin, après la matinée libre du dimanche, rendez-vous était fixé à 13H00 à la salle Loisirs et Jeunesse de Rahier pour le traditionnel repas de clôture.

L'après-midi s'est clôturée dans une ambiance musicale en compagnie de « JM & Co ».

Vers 18H00, après les traditionnelles photos de groupe et « embrassades », nos amis ont repris la direction d'Ervy-le-Chatel.

**En juin 2020, nous nous déplacerons en Champagne-Ardennes dans le cadre du 15<sup>e</sup> anniversaire de notre jumelage !**

Nous vous rappelons que le jumelage n'est pas un cercle

fermé et réservé à quelques privilégiés. Il s'agit bien au contraire d'une organisation ouverte à toutes et tous !

Nous souhaitons sa continuité et celle-ci passera nécessairement par l'adhésion de nouveaux participants !

Dans ce contexte, si vous êtes intéressés à tisser des liens d'amitié franco-belge, n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre !

Si l'idéal est de pouvoir accueillir en famille, le Comité est également intéressé par des candidat(e)s disponibles en journée pour véhiculer et accompagner nos hôtes aux activités, lors de l'accueil en Belgique !

Nous restons, avec Etienne Gelai, notre Président, à votre écoute pour question et/ou précision (Etienne : 0474 723 016 / Didier : 0474978 233).

**Didier Gilkinet**

Bourgmestre, en charge du Jumelage



## LE VAL D'ARMANCE BIEN REPRÉSENTÉ À STOUMONT, LES 28, 29 ET 30 JUIN !

### Discours prononcé par Didier Gilkinet, Bourgmestre

*Madame la Vice-Présidente de la Communauté de Communes,*

*Messieurs les Maires,*

*Messieurs les Présidents des Comités de jumelage,*

*Chers vous tous du Val d'Armance et de Stoumont,*

*Au nom de l'Administration communale, du Comité de jumelage et de tous les Stoumontois, je suis à nouveau très heureux de vous accueillir aujourd'hui dans le cadre de votre 8è périple officiel en terre ardennaise, le premier remontant au mois d'août 2005.*

*Bienvenue à vous, Madame Lhuillier. Il s'agit pour vous d'un premier déplacement qui, je l'espère, en augurera de nombreux autres !*

*Je suis particulièrement heureux en ce jour. En effet, comme toutes les autres communes belges, Stoumont a connu un nouveau scrutin en octobre dernier. Pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui particulièrement me réjouit !*

*Ce point « élections » me permet de rebondir sur le résultat des Européennes du 26 mai dernier, marquées par une poussée de l'extrême-droite en de nombreux pays de l'Union. Poussée qui fait froid dans le dos et que nous constatons également au niveau fédéral, en Belgique et principalement en Flandres avec le Vlaams Belang et un vote que nous ne pouvons qualifier de contestation mais plutôt d'adhésion à des valeurs ...*

*A nous d'être vigilants, à nous de ne pas créer le terreau fertile à ce développement et cette propension.*

*C'est ainsi que des actions, telles ce jumelage, trouvent toujours plus de sens et pleine justification.*

*L'ouverture à l'autre, l'ouverture à sa différence, le partage des idées, le partage des valeurs, le partage de la connaissance,*

*la diversité des opinions, ... contribuent à éviter le repli sur soi et l'expansion des extrêmes.*

*Merci à chacune et chacun d'entre nous d'être des acteurs et d'en être les garants !*

*Cette 15è édition a débuté à Rahier, à l'Ancien Château et se clôture ici à Rahier en la salle Loisirs & Jeunesse, au sein de deux espaces communaux dont les comités sont particulièrement dynamiques.*

*Au cours du temps, notre jumelage nous a permis d'approfondir nos relations, de partager nos joies mais aussi de partager nos peines.*

*En ce jour, permettez-moi d'avoir une pensée particulière*

*Pour Camille, qui nous a quittés voici quelques mois*

*Pour Huguette et Jean, et Angelo qui connaissent des problèmes de santé*

*Pour toutes celles et ceux qui vivent des moments difficiles ... Par ailleurs, une pensée également pour Edwige et Coco qui fêtent leurs 48 ans de mariage et pour Murielle et Olivier qui fêtent leur première année de mariage. Félicitations à tous les quatre !*

*Avant de céder la parole à Madame Lhuillier, permettez-moi de remercier*

- Le Comité de jumelage et les bénévoles qui ont organisé et préparé l'excellent accueil de ce vendredi
- Les Amis de l'Ancien Château, toujours présents
- Carine, pour la coordination et ce n'est pas simple
- Vous tous, les participants, qui êtes la clé de la pérennité de nos rencontres
- Nos amis français pour la mise à disposition du bus et Alexis, notre chauffeur
- La commune pour son soutien
- Renaud et sa petite équipe pour le service bar
- Alexandre et son équipe pour le menu proposé
- Jihaim, pour son animation

*Très bon appétit, très belle après-midi, Vive le Val d'Armance, Vive Stoumont, Vive notre Jumelage !*



### • AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE

#### Qui sommes-nous ?

L'Agence Immobilière Sociale Ourthe Amblève est une ASBL agréée par le Ministre du Logement de la Région wallonne en vue de promouvoir l'accès au logement salubre de personnes en situation de précarité ou modeste et de développer une véritable pédagogie de l'habiter.

Vous êtes candidat locataire, vous n'êtes pas propriétaire ou usufruitier d'un logement habitable et votre revenu annuel imposable est inférieur à 27.400 € (personne seule), à 34.200 € (pour un ménage) montants majorés de 2.500 € par enfant à charge, vous pouvez vous adresser à l'AIS afin de vous inscrire en vue de louer un logement.

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez mettre votre bien en location sans soucis, vous pouvez contacter l'AIS pour qu'elle prenne votre logement en gestion. Le loyer demandé aux locataires sera environ inférieur d'un tiers au loyer habituellement perçu mais vous pourrez bénéficier des avantages suivants :

- Paiement régulier quoiqu'il arrive (pas de vide locatif)
- Certitude de retrouver votre bien dans l'état initial
- Exonération du précompte immobilier (réduction pour une personne morale)

- Prise en charge de toutes les démarches inhérentes à la mise en location (rédaction des baux, établissement des états des lieux,...)
- Suivi social et techniques des locataires les guidant vers une utilisation en bon père de famille du logement
- Constitution de l'assurance incendie (risque locatif)
- Suivi des petits travaux à réaliser en cours de location...
- Une aide financière peut, dans certains cas, en fonction des budgets disponibles, vous être octroyée via le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie afin de remettre votre bien en état.

L'AIS vous demandera une participation financière équivalente à 15 % maximum du montant du loyer demandé aux locataires.

Une permanence se tient tous les vendredis matins de 8h30 à 12h00 pour les inscriptions, auprès de l'assistante sociale, rue de la Heid 8a, 4920 Aywaille. Les bureaux sont accessibles par téléphone ou mail tous les jours ouvrables entre 8h et 16h, au 04/380.90.69 ou par mail à [info@aisoa.be](mailto:info@aisoa.be)

### • DROIT À LA PENSION - ACTUALITÉS

#### Nouveau contrôle de résidence de la Grapa à partir du 1er juillet 2019

**Les pensionnés normaux (pension de retraite et pension de survie) ne sont pas concernés par le nouveau contrôle de résidence de la GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées)**

Vous l'avez peut-être entendu dans les médias : le contrôle de résidence de la Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) a été adapté. Une personne qui bénéficie d'une GRAPA doit avoir sa résidence principale en Belgique, y résider effectivement et sans interruption. Le Service Pensions contrôle cela.

**Vous bénéficiez d'une pension normale (c'est-à-dire une pension de retraite ou de survie) ? Dans ce cas, ces contrôles ne vous concernent pas.**

#### Qu'est-ce qui change pour les bénéficiaires de la GRAPA à partir du 1er juillet 2019 ?

- Le contrôle de la résidence est simplifié pour les bénéficiaires de la GRAPA : le facteur de bpost se rend à votre domicile une fois par an à une date aléatoire.
  - o Vous êtes à la maison ?
    - Parfait ! Montrez votre carte d'identité au facteur.

Tout est en ordre : vous ne devez plus rien faire et le Service Pensions continue à payer votre GRAPA.

o Vous n'étiez pas chez vous lors du passage du facteur?

- Rassurez-vous : le facteur viendra encore sonner 2 autres fois dans les 21 jours. Vous êtes à la maison lors d'un de ces passages ? Tout est en ordre : vous ne devez plus rien faire. Le Service Pensions continue à payer votre GRAPA.
- Vous n'étiez pas chez vous durant les 3 visites du facteur ? Dans ce cas, le facteur dépose un certificat de résidence ainsi qu'une lettre d'accompagnement dans votre boîte aux lettres après ses 3 passages. À partir de ce moment, vous avez 5 jours ouvrables pour faire remplir le certificat de résidence par la commune et nous le renvoyer.
- Si vous percevez une GRAPA, vous devez toujours signaler à l'avance vos séjours temporaires si :
  - o vous quittez votre domicile pendant plus de 21 jours consécutifs, tout en restant en Belgique.
  - o vous partez à l'étranger. Signalez chaque séjour à l'avance, quelle qu'en soit sa durée. Si vous ne le faites pas, le Service Pensions suspend votre GRAPA pendant un mois.

## Service fédéral des Pensions :

Le Service fédéral des Pensions prend un nouvel élan sur le Web.

Visitez le nouveau site web du SFP : [www.sfpd.fgov.be](http://www.sfpd.fgov.be).

Pour être informés des changements concernant la (future) pension : nouvelle réglementation, indexation, mode de paiement,... : inscrivez vous à la newsletter

Utilisez le formulaire de contact pour toute question en ligne : [www.sfpd.fgov.be/fr/formulaire-de-contact](http://www.sfpd.fgov.be/fr/formulaire-de-contact)

## • LE GROUPE D'APPUI DE PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT

Il s'agit d'un groupe de discussion et d'action autour de la consommation. Il a pour but de permettre à tous de faire face aux problèmes de gestion de la vie quotidienne comme lire ses factures, établir un budget du ménage équilibré, connaître ses droits et ses devoirs...

Une après-midi tous les 2 mois, des travailleurs sociaux accueillent de manière conviviale les participants et organisent avec eux des animations autour de la consommation et du surendettement avec parfois l'intervention de personnes extérieures comme un avocat, un assureur, un banquier...

Des sorties extérieures sont également proposées : visite d'une exposition, des « Restos du cœur »...

L'accent est mis sur la prévention du surendettement et a donc une action complémentaire à celle des services de médiation de dettes qui constitue l'aspect curatif de ce surendettement.

La participation à ce groupe de discussion est libre. Vous pouvez contacter l'assistante sociale pour plus de renseignements.

Responsable : Mme Sarah PASTOR, assistante sociale  
Tel : 080/29.26.86

# Patrimoine

## ANCIENS POTEAUX INDICATEURS RÉNOVÉS

A côté du patrimoine architectural prestigieux, de petits édifices plus humbles et modestes marquent notre territoire de leur silhouette familière. Composé de croix, abreuvoirs, fontaines ou fournils... ce petit patrimoine se situe en bordure de routes, carrefours et à la croisée de nos chemins. S'altérant naturellement avec le temps, ces emblèmes de l'histoire locale méritent que leur conservation soit assurée pour les générations futures.

Votre administration s'est inquiétée de l'état de conservation de trois anciens poteaux indicateurs en fonte et fer situés à Ruy, Lorcé et Chevrouheid. Ceux-ci, jadis fréquents sur le territoire communal, remontent aux années 30. Instruments d'orientation, ils indiquent les destinations routières sur des bras directionnels ainsi que l'altitude.

Un dossier de rénovation a été introduit en mars 2017 auprès du Petit Patrimoine Populaire Wallon. Les travaux ont été attribués à l'entreprise IRENO sprl de Stavelot qui a fait appel au service de l'artisan peintre Michel GILLET de Polleur.

Après décapage, ponçage, restauration des panneaux, réalisation de consoles, reconstitution de nouveaux éléments de support, remise en peinture et écriture, ces poteaux ont pu retrouver leur place initiale.

Ces travaux, terminés en juin dernier, ont été réalisés pour un montant de 5.883,46 € TVAC - dont 3.872 € TVA subventionnés par la Région wallonne - PPPW.

Merci à nos services pour le suivi de ce dossier.

**Marie Monville**  
Echevine du Patrimoine





## À STOUMONT COMME AILLEURS, LE PATRIMOINE SE MET SUR SON 31

Notre patrimoine est un héritage de générations qui nous ont précédés. Il vient bien souvent nous rappeler l'opiniâtreté, le bon goût ou encore le savoir-faire de ceux qui furent nos aïeux. Mais ce patrimoine, pour qu'il garde sa valeur, il s'agit aussi de le restaurer, le préserver, le réinventer, même, parfois. Cette mission, c'est à nous qu'elle incombe.

C'est probablement ce qu'a voulu mettre en valeur l'Institut du Patrimoine Wallon en titrant l'édition du 7 et 8 septembre 2019 « le patrimoine sur son 31 ».

Poursuivant une tradition de coopération, les communes de Stoumont, Gouvy, Lierneux, Trois-Ponts et Vielsalm se sont rassemblées pour donner une consistance à ce slogan dans notre région et vous présente « ré-habiter la haute Ardenne ».

Ré-habiter la haute Ardenne, c'est donc une série d'activités sur le territoire des cinq communes tout le long du 2e week-end de septembre qui illustrent les différentes manières dont notre patrimoine est réinvesti d'un nouveau souffle pour faire de nos contrées non pas des lieux de passage mais bien des lieux de vie.

À Stoumont, nous avons voulu mettre en lumière la vie de la vallée de la Lienne par le biais d'une conférence de Charles Leestmans. Des activités économiques comme l'exploitation du schiste ou de la métallurgie aux activités de plaisance comme le tourisme et le passage d'artistes peintres en quête de paysages bucoliques, cette vallée incarne cette capacité à se réinventer. L'exemple parfait est bien évidemment la roue

à augets restaurée par Frank Potelle au village des Forges, rappelant qu'autrefois, ce n'était pas moins de cinq moulins qui alimentaient, au fil de l'eau, l'activité économique du cours de la Lienne à Stoumont. Autre vallée, autres moulins, sur le Roannay, la visite des journées du patrimoine mettra en lumière l'activité retrouvée du « Neu Moulin » grâce à Peter. C'est l'occasion de parcourir le bout de chemin entre ce Neu Moulin et le Vieux moulin, situé, au 14e siècle, le long du ru de Cour avant d'être déplacé en bordure de Roannay.

Vous l'aurez compris, cela ne date pas d'hier que l'eau façonne la vie de Stoumontois et bien avant le parc naturel des Sources, l'entreprise Spadel et l'arrivée des kayaks à Cheneux, elle écrivait déjà notre histoire, elle façonnait déjà, notre patrimoine.

**Tanguy Wera**



# Histoire

## DES VÉTÉRANS DE PASSAGE À LA GLEIZE

Le 5 juin dernier, quatre anciens combattants étaient de passage à La Gleize. Une courte halte de 2h sur l'itinéraire les menant en Normandie. Malgré quelques aléas, ils ont pu être accueillis en chœur et avec cœur par les écoliers de La Gleize.



## PASSAGE DE QUATRE VÉTÉRANS

*Mesdames et Messieurs,*

*Chers enfants,*

*Au nom de l'Administration communale de Stoumont et du Musée Décembre 44, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous avons aujourd'hui l'honneur d'accueillir 4 anciens combattants. Quatre vétérans de retour sur le lieu où ils ont livré bataille il y a 75 ans.*

*Harry MILLER, vous avez combattu lors de la bataille de Stoumont / La Gleize avec le 740ème tank bataillon «the Daredevils». Vous êtes également vétéran des guerres de Corée et du Vietnam.*

*Le 740 tank bataillon a joué un rôle majeur dans la libération de Stoumont, sous le commandement du lieutenant-colonel Rubel. Votre unité a abattu 3 Panthers allemands, à hauteur de l'ancienne gare de Stoumont, le 19 décembre 1944, et capturé le Tiger II 332 sur la route de Co.*

*Gordon MONSON, Clifford STUMP et Thoma LUCAS, vous avez également participé aux combats au sein de la 82 Airborne à Rahier, Cheneux et Trois-Ponts.*



*Cette unité a fait face à de féroces combats et est parvenue à se défendre et à contre-attaquer contre les Allemands.*

*Nous n'oublions pas les événements survenus ici, il y a ¾ de siècle. Face aux extrémismes qui s'expriment à nouveau aujourd'hui, nous avons le devoir de faire mémoire auprès des nouvelles générations. A cet égard, je tiens à remercier les enfants de l'école de La Gleize qui, de leurs plus belles voix, ont tenu à vous accueillir dignement.*

*Harry MILLER, Gordon MONSON, Clifford STUMP et Thomas LUCAS, nous sommes émus de votre présence en ce jour solennel. Vous avez participé à la libération de notre belle contrée. Au nom de la population stoumontoise, nous vous adressons nos plus vifs remerciements.*

**Marie Monville**  
Echevine



## LÉGENDE

### LE MOULIN SATANIQUE DE LORCÉ

*François Purnal, charretier de son état, demeurait à Stoumont. Sur toutes les routes on connaissait la silhouette de ce grand gaillard, tanguant du dos et réglant son pas sur celui de ses chevaux. La vie au grand air et les nombreuses gouttes de pèkèt absorbées dans les bouchons et chez les clients avaient valu à son visage un teint vermillon. On le distinguait de loin avec son chapeau noir à larges bords, son sarrau très court, son petit tablier blanc, son pantalon de velours noir et ses gros brodequins ferrés. Il allait ayant ses deux bayards al main, c'est-à-dire marchant à la gauche des coursiers, bercé par le tintinnablement des grelots de bronze dont s'ornait le collier des harnais. Le fouet à la main, il en tirait par intervalles des cliquetis de pétarades, auxquels répondait l'écho.*

*Purnal avait, ce jour-là, voituré des charrettes de paille, de Harzé à Lorcé. A la nuit close, le travail était terminé. Il détela ses chevaux, les mit à l'écurie et, les ayant pourvus d'un copieux picotin, il alla lui-même souper dans la « chambre » de la métairie. Il s'attarda quelque peu à converser avec ses hôtes. Un charretier n'est d'ailleurs jamais pressé ; il doit donner à ses montures le temps de se reposer. Puis sa conversation était récréative pour des villageois qui ne quittaient jamais leur hameau. De Trois-Ponts à Liège,*

*Purnal connaissait tout le monde, et pouvait énumérer, non seulement les généalogies, mais aussi les travers et les manies de chacun.*

*Le censier étant allé chercher un pot de pèkèt bien frais, et ayant rempli deux « plats-culs » pour trinquer avec François, l'heure était assez avancée lorsque celui-ci se remit en route. La nuit était sereine et la lune brillait de tout son éclat. Les douze coups sonnèrent quand le charretier, débouchant d'un coude de la charrière, passa devant le moulin de Lorcé. Il fut surpris d'entendre le bruit des meules en marche. Le meunier avait sans doute bien du travail pour le prolonger jusqu'à une heure aussi avancée. Chose curieuse, aucune lumière n'était visible dans l'intérieur du bâtiment. Au comble de l'étonnement, François constata que la roue hydraulique ne tournait point. Lorsque pareille chose se produit, les paysans prétendent que c'est le diable qui œuvre. Une crainte folle saisit Purnal. Il fit claquer son fouet pour décider son attelage à allonger le pas. Il lançait un dernier regard chargé de terreur au moulin satanique, quand il vit une boule de feu en jaillir et se diriger vers lui. Quittant ses chevaux qui continuèrent leur chemin d'un pas égal, il se mit à courir. Le globe enflammé accélérant son allure, passa en tourbillon entre les jambes du villageois affolé qui sauta dans l'Amblève. Dans sa précipitation, il glissa sur un caillou et faillit être emporté par le courant. D'un vigoureux effort, il*



parvint à rétablir son équilibre et reprit sa marche dans l'eau froide. Cette fraîcheur imprévue lui raffermi les idées et lui rendit son calme. Il scruta le cours de la rivière, et sortit de l'eau. Mais il était entièrement mouillé et à cette heure, il ne fallait pas songer à réclamer du secours. Il s'ébroua, sentant le froid le pénétrer. Il rentra chez lui et se mit au lit tout en racontant sa mésaventure. Mal à l'aise, il grelottait sous son duvet. Il crut qu'un bon sommeil ferait disparaître le souvenir de cette nuit marquée par la griffe du malin.

Le lendemain, il lui fut impossible de se lever tant la fièvre le tenaillait. Un médecin fut mandé. Après l'auscultation, le praticien prescrivit l'application des ventouses et partit en hochant la tête, disant qu'il reviendrait le jour même. La maladie était grave, très grave même et les bons paysans y voyaient une vengeance du maître des Ténèbres. Celui-ci furieux de ce que Purnal ne se fût point noyé, l'avait frappé de troubles dangereux.

L'absence de Purnal, que l'on voyait par tous les temps sur les routes, fut vite remarquée. La nouvelle de son étrange maladie se répandit comme une traînée de poudre. Chacun s'apitoya sur le sort du malheureux, car très serviable, il était aimé de tous. On épilogua longuement sur les rapports du meunier de Lorcé avec le maudit et on commença à soupçonner les montures qui sortaient de sa maison. Telle ménagère se rappelait qu'ayant répandu par mégarde un goutte d'eau bénite sur un sac de farine, celle-ci devint inutilisable tant elle renfermait de vers. Une autre comprenait maintenant pourquoi le pain n'avait pas levé, la semaine de Pâques. Bref, la farine provenant des meules de Lorcé passa pour chargée de tous les maléfices. A la suite de ces rumeurs, le meunier vit disparaître toute sa clientèle. On le fuyait comme la peste. Il eut beau clamer son innocence, soutenir que les faits qu'on lui imputait étaient inventés par une imagination malade ou influencée par la boisson, rien n'y fit, la clientèle ne revint pas. Il en conçut un vif ressentiment contre ce Purnal de malheur, auteur de sa ruine.

Cependant, la forte constitution de François vainquit le mal.

Après une longue convalescence, il reprit son existence vagabonde. En compagnie de son attelage, arpentant les routes poudreuses, il ranimait le courage de ses bayards en faisant jaillir un feu roulant de son fouet.

Le meunier qui n'avait plus rien à faire, fumait des pipes, du matin au soir, en ruminant des sombres projets de vengeance. Un jour, à la brume, il aperçut Purnal qui descendait la route, se dirigeant vers Naze. Le meunier sentit la rage lui monter au cerveau. Prestement il décrocha le vieux fusil qui pendait le long du manteau de la cheminée, le chargea et, du pas de son moulin abandonné, visa le charretier. Soudain, celui-ci entendit une détonation et, au même instant, des plombs ayant perdu toute force vinrent s'abattre sur lui. S'étant retourné il vit le meunier qui tenait son arme fumante...

- Moulin du diable ! s'exclama-t-il.

Les chevrotines du meunier n'avaient pas porté : la distance était trop grande. Cette fois encore Purnal avait échappé à la mort. Depuis il se garda bien de passer devant l'habitation maudite. Il préférerait faire un détour, dût-il s'enliser dans les ornières, plutôt que de fréquenter cet endroit fatal.

George Laport

L'auteur de cette légende, Georges Laport, est né le 13 août 1898 à Fraiture près de Comblain, il fut maître de carrière à Sprimont. Il avait une passion pour la vie des humbles et aimait rencontrer les gens ; très vite il fut un des plus grands folkloristes de son temps, membre de la Commission Nationale de Folklore et correspondant wallon pour les revues étrangères. Il a écrit plusieurs livres, la légende du moulin satanique est tirée du recueil L'Ambève légendaire édité par Aywaille-Sports-Villégature en 1931. C'est de ce livre que sont reprises plusieurs légendes de Stoumont (Le moulin satanique de Lorcé p. 18, Le faix de Rahier p.24, Le sire de la Vaulx Renard p.27, Le Trou du coq p.31).

Bonne lecture,

Jean-Pierre Dumont

# Tourisme

## UNE ROUTE SPÉCIALEMENT POUR LES CAVALIERS



Route Européenne d'Artagnan

Peut-être en avez-vous déjà eu vent : la Route d'Artagnan débarque chez nous ! Mais qu'est-ce que cette appellation se référant à l'illustre héros gascon ?

La route d'Artagnan est aux cavaliers randonneurs ce qu'est le chemin Saint-Jacques de Compostelle aux randonneurs marcheurs. Au rythme du pas des chevaux, l'itinéraire relie Lupiac en Gascogne (France), lieu de naissance du personnage emblématique, à Maastricht dans le Limbourg (Pays-Bas), où il a trouvé la mort.

En proposant 4.000 kilomètres de chemins balisés à travers l'Europe, la Route d'Artagnan offre aux cavaliers une opportunité de découvrir la France, la Belgique, les Pays-Bas mais aussi l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne autrement. Dans les pas du célèbre Mousquetaire qui a parcouru l'Europe à cheval au service du roi Louis XIV, les cavaliers sont invités à emprunter six voies inspirées d'événements historiques : la Route du Roi, la Route de Madame d'Artagnan, la Route des Cardinaux, la Route des Mousquetaires, la Route de l'Infante et la Route de Pinerolo.

Elaboré sous la coupole d'un comité scientifique en prenant en compte les références historiques, le développement économique et touristique des territoires traversés, et enfin la visée pédagogique, ce projet a obtenu un label du Conseil de l'Europe. Derrière cette route, c'est aussi toute une logistique qui est mobilisée : les hébergements, les vétérinaires, les maréchaux ferrants, etc...

Un carnet de randonnée pédagogique, le *Livret du mousquetaire européen*, est proposé aux cavaliers, leur permettant de valider les points de passage et d'obtenir un Mousquetaires de Bronze (400 km), d'Argent (800 km) ou d'Or (intégralité de la Route Lupiac-Maastricht). A la fin de la route, un certificat en français et en gascon, *la Dartagnane*, l'équivalent de *la Compostela* quand on atteint Saint Jacques de Compostelle, est remis aux participants.

Le tronçon Stoumontois se décline en deux axes : la portion Paradis vers Roua de 15 km et la portion de Brume vers La Vecquée de 12 km ; soit 27 kilomètres en cours de balisage. Quelques volontaires sont venus en renfort des services communaux pour rendre ce tracé opérationnel tout prochainement. Nous les remercions vivement pour le temps y consacré !

Pour en savoir plus sur la Route d'Artagnan, n'hésitez pas à parcourir le site : <http://www.route-dartagnan.eu/>

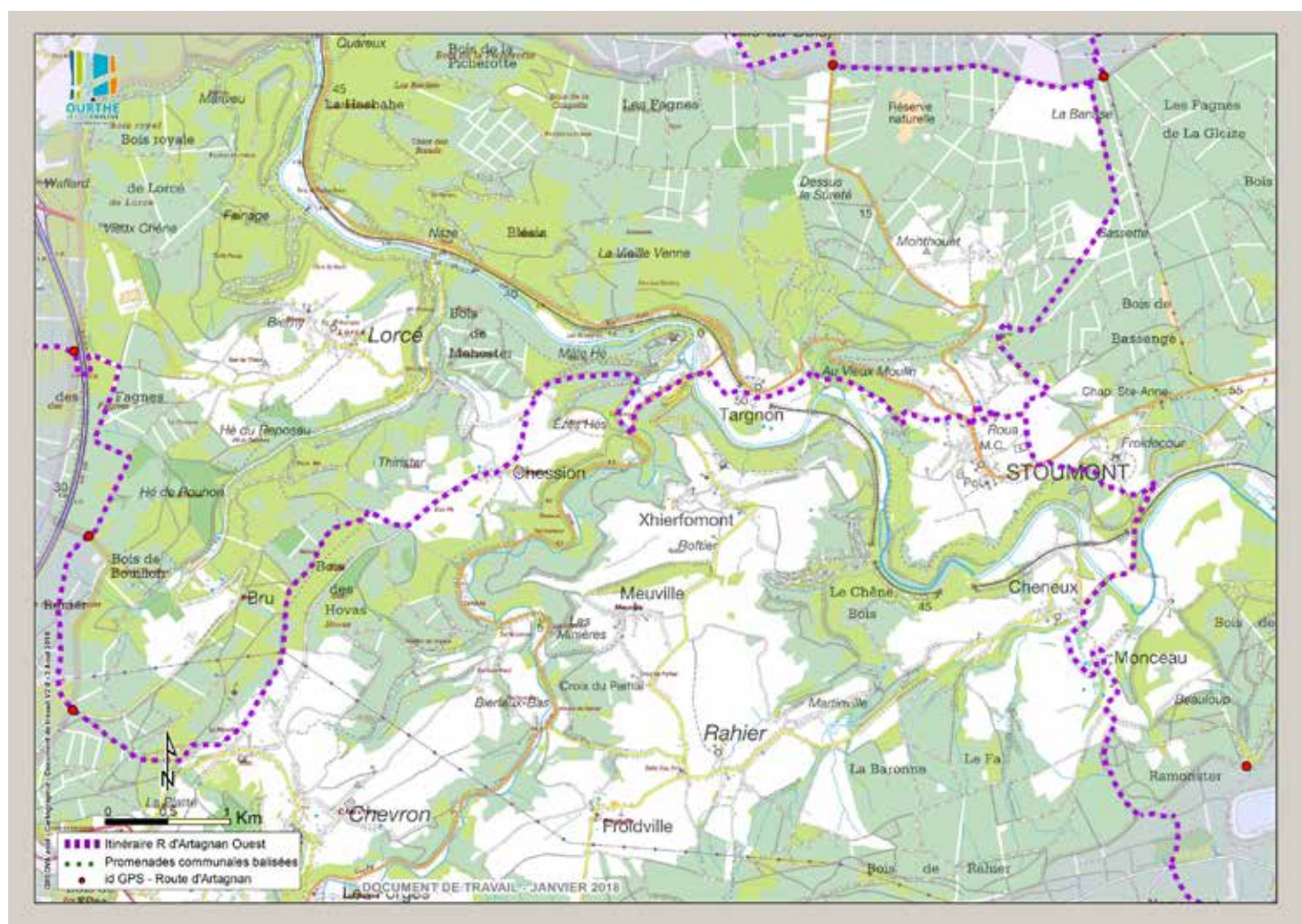
**Marie Monville**  
Echevine du Tourisme

*"La Route d'Artagnan : 1ère route équestre européenne, symbole du renouveau de l'esprit mousquetaire pour la promotion de la citoyenneté européenne, de la solidarité, de la diversité et de l'amitié entre les peuples en Europe".*



*"Parce que sur le cheval, dans le silence et la solitude de la Route, on n'entend plus que l'essentiel".*

**Alain Libéros**  
Président Fondateur AERA





# Transition

## LA NUIT RETROUVÉE

Et si le jour laissait place à la nuit, tout naturellement ?

Voici quelques semaines, au terme d'une phase de consultation et d'échange citoyens, le collège approuvait une liste de 102 points lumineux qui disparaîtront lors de 1<sup>re</sup> phase la modernisation du parc d'éclairage par Ores. Endéans la fin 2029, Ores a en effet vocation à remplacer l'intégralité des 455 000 points lumineux dont l'opérateur a la gestion par de l'éclairage LED.

À Stoumont, la proposition a été faite de remplacer 388 points d'éclairage (dans les zones de Stoumont, Rahier et Chevron à l'exception de Lorcé) sur les 722 que compte notre territoire endéans la fin de l'année. La proposition faite par l'opérateur était d'équiper les nouveaux points lumineux d'un éclairage LED dimé (dont l'intensité baisse de 50 % entre 0 h et 5 h du matin).

### Réflexion

Ce remplacement était l'occasion d'ouvrir une réflexion nécessaire sur notre rapport à l'éclairage nocturne. Souvent associé à un sentiment de sécurité, il a par ailleurs de multiples facettes qu'il importe de prendre en considération quand on réfléchit aux fonctions qu'il endosse et aux coûts qu'il génère. Examinons sous tous les angles ces ampoules pas si anodines.

**Sécurité** : on associe souvent l'éclairage public à deux paramètres, la sécurité routière et la sécurité en termes d'intrusion. C'est effectivement pour des raisons de sécurité que Louis XIV, le premier, a fait éclairer les rues de Paris pour faciliter le travail de la police. La maréchaussée ne disposait pas, il est vrai, à l'époque, de moyens d'éclairages pratiques et les venelles parisiennes étaient de véritables coupe-gorges. En va-t-il toujours de même aujourd'hui ? Le débat est ouvert. Une équipe de chercheurs s'est penchée sur la question, étudiant une quarantaine de municipalités anglaises ayant procédé à l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public, ils n'ont remarqué aucune corrélation en matière de recrudescence de vols ou d'accidents, la tendance était même bien souvent, plutôt inverse.

**Biodiversité** : les travaux sur l'impact de l'éclairage nocturne sur la faune et la flore se multiplient, s'il est démontré aujourd'hui que les arbres en bordure de voirie et les insectes nocturnes sont durablement troublés par l'éclairage, il est un autre animal qui voit ses cycles de sommeil perturbés par un tel type d'éclairage : l'homme ! Quand il prend la mesure de cet effet désagréable sur son séjour au royaume de Morphée, il n'est pas rare que l'homme calfeutre ses fenêtres de manière à ne laisser rentrer aucun rayon lumineux. Étrange, ne trouvez-vous pas, cette volonté qu'a l'homme de créer la clarté pour mieux la refouler ?

**Climat** : ne dit-on pas que l'énergie la moins polluante, c'est celle... qu'on ne consomme pas ? Évidemment, le passage au LED représente une économie d'énergie conséquente. On parle de l'équivalent de la consommation d'énergie de 32 ménages économisés en remplaçant les 388 ampoules au Sodium Basse Pression par du LED dimé. Néanmoins les

enjeux liés au climat doivent nous pousser à nous demander sans cesse si nous ne pouvons pas faire mieux, être plus ambitieux pour espérer atteindre les objectifs nécessaires déterminés par les experts du GIEC. C'est l'orientation qui est prise, en tout cas, par le comité de citoyen-ne-s Stoumontois-es qui œuvre à élaborer un Plan d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat.

**Économie financière** : le remplacement d'un point lumineux représente un coût moyen de 400 €/pièce. Si, à terme, cet investissement est rentabilisé en une dizaine d'années par la diminution de facture d'électricité de la commune, il n'en demeure pas moins qu'il représente, sur un budget communal, une importante dépense qui pourrait, plus utilement, être consacrée à la réfection de nos voiries, nos services d'accueil extrascolaire, nos salles communales ou quantité d'actions et de manifestations qui constituent autant de services aux citoyens bien plus profitables qu'un éclairage dont ne bénéficie parfois qu'un ou deux noctambules occasionnels.

### Actions

Convaincus que les riverains sont les meilleurs interlocuteurs pour parler de l'éclairage qui les concerne, les membres du collège ont opté pour une méthodologie participative. Chacun-e a eu l'occasion de s'exprimer sur sa volonté et ses motivations à faire disparaître ou bien à maintenir un point lumineux particulier. Le collège a donné suite favorablement à chacune de ces demandes spécifiques. Par la suite, comme cela a été présenté aux citoyens lors d'une rencontre et en veillant à ne pas déroger aux points lumineux « verrouillés » par les citoyens, le collège a procédé à une sélection rationnelle en inscrivant à la suppression un point d'éclairage sur deux hormis ceux situés :

- aux carrefours, croisements et intersections.
- aux abords des bâtiments d'intérêt collectif (salles de village, terrains de sport, écoles)
- le long des routes nationales
- aux abords des aménagements de sécurité routière.

C'est ainsi qu'a été constituée la liste des 102 points lumineux non renouvelés transmise à Ores. À charge de l'opérateur d'assurer le meilleur suivi du dossier au bénéfice donc, de notre sécurité, notre biodiversité, notre sommeil, du climat et de notre portefeuille !



© JD Mason – Unsplash

**Tanguy Wera**  
Echevin de la Transition

## QUE FAIT STOUMONT POUR LE CLIMAT ?

Dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité, chacun doit prendre une part active. Les solutions ne seront durables et justes que si elles sont démocratiques et concertées. C'est ainsi qu'on pourrait résumer l'impulsion qui avait poussé la commune, il y a plusieurs mois, à rejoindre la Convention des Maires pour l'énergie et le climat, organisme rassemblant les acteurs locaux de 59 pays.

Pour passer aux actes, voici quelques semaines, les Stoumontois-es ont été appelé·e·s à rédiger leur Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat, une quinzaine d'entre vous s'est manifestée et a rejoint le comité de pilotage orchestré par la Province et les services communaux. Objectif ? Arriver à une réduction de 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de notre territoire à l'horizon 2030.

À l'heure où j'écris ces lignes, deux réunions se sont d'ores et déjà tenues.

Lors de la première rencontre, les citoyen·ne·s présent·e·s ont été informés du profil du territoire et de la vulnérabilité aux changements climatiques. Ainsi, il est marquant de remarquer que l'éclairage public et le chauffage des bâtiments communaux représentent, à eux deux, près de 80 % des dépenses en énergie de la commune, mais que les dépenses de chauffage ont baissé de plus de 50 % entre 2006 et 2014. Notons que les dépenses en énergie des services communaux représentent moins de 10 % du total des émissions de CO2 du territoire. Dès lors, si l'on veut avoir un impact significatif, c'est donc aussi et surtout au niveau privé que l'action doit être portée. Au niveau de l'ensemble

du territoire donc, c'est sans surprise le transport et le logement qui arrivent en tête du classement, représentant 85 % des dépenses d'énergie là où l'agriculture, par exemple, n'intervient que pour 2 %.

Stoumont est vulnérable aux changements climatiques. Le premier secteur qui aura à pâtir d'une augmentation de la température est la biodiversité, l'épidémie actuelle de scolytes qui touche nos forêts nous en donne déjà, malheureusement un aperçu. Le tourisme aura également à subir les pertes de revenus dues aux hausses de températures et baisse d'activité de plaisance aux abords de nos cours d'eau.

Il s'agit donc de proposer une série de mesures concrètes pour lutter contre les dérèglements climatiques et anticiper l'adaptation nécessaire à Stoumont. C'est la mission que se donnera le comité citoyen au fil des réunions à venir, le plan d'action sera alors proposé à l'approbation du collège et du Conseil communal avant d'être transmis à la Convention des Maires et évidemment traduit en actes !



© CC-BY : Dyvo "Part of the Whole"

**Tanguy Wera**  
Echevin de la Transition

## QUELQUES CHIFFRES À NE PAS METTRE À LA POUBELLE

Quand on pense « transition » ou « environnement », les actions en faveur de la biodiversité, la mobilité douce ou l'énergie verte viennent bien souvent à l'esprit en premier lieu. Et pourtant, un des impacts les plus déterminants que nous avons sur l'environnement est probablement... notre production de déchets. Alors, Stoumont est-il bon élève en matière de tension vers le « zéro déchet » ? Comment se porte le tri ? Petit tour d'horizon en chiffres

En moyenne, chaque Stoumontois-e a produit 555 kg de déchets en 2018. Est-ce beaucoup ? C'est en tout cas moins que la moyenne (567 kg) de toute la zone couverte par IDELUX-AIVE et surtout c'est beaucoup moins que les 697 kg de déchets produits par les Stoumontois-es en 2008 ! La courbe évolue donc dans un très bon sens !

Bonne nouvelle aussi du côté de notre partenaire IDELUX-AIVE : 98 % de ces déchets sont valorisés et seuls 2 % partent en centre d'enfouissement technique. Valorisés c'est-à-dire ? 37 % de nos déchets sont recyclés, 42 % sont valorisés énergétiquement, autrement dit, ils sont brûlés et la chaleur dégagée est transformée en énergie et 19 % sont compostés ou biométhanisés, c'est-à-dire digérés de manière à produire du gaz et, encore une fois, du compost.



© Secteur Valorisation et Propreté AIVE

Dans le détail des chiffres, Stoumont dépasse la moyenne AIVE et voit une augmentation sur 10 ans en matière de déchets en verre (33 kg par personne contre 31 en moyenne et 30 à Stoumont en 2008). Peut-être devenons-nous de plus en plus ardents défenseurs du secteur brassicole et viticole.

Les Stoumontois-es semblent avoir pris la bonne habitude de se rendre au recyparc puisque ce qui se retrouve dans la fraction résiduelle (la partie grise du duo-bac) est inférieur de 20 kg à la moyenne AIVE ! 68 kg par habitant-e en 2018 à Stoumont contre 89 en moyenne et, tenez-vous bien, 125 kg



en 2008. En 10 ans, Stoumont a donc divisé le poids de ses déchets non recyclés par deux !

Plus préoccupant par contre, au recyparc, est le décompte de ce qui est porté aux encombrants. Là, les Stoumontois-es dépassent de près de 25 kg la moyenne AIVE : 94 kg par personne en 2018 contre 70 kg en moyenne sur tout le territoire AIVE. Il en va de même pour le bois dont les Stoumontois-es amènent 20 kg de plus que la moyenne au recyparc.

Enfin, l'AIVE effectue périodiquement des contrôles qualité de ce qui a été jeté dans le duo-bac. Si 48 % de nos concitoyens testés peuvent être félicités pour la qualité de leur tri, 37 %

d'entre eux peuvent s'améliorer et 15 % sont carrément en situation de refus de collecte. Parmi les erreurs fréquentes, on trouve bien souvent des déchets compostables (partie verte) mis en fraction résiduelle (partie grise du duo-bac), du verre, du plastique, métal et carton recyclables mis dans la partie grise du duo-bac. Voici qui devrait nous inciter à la vigilance, ne fût-ce que pour faire des économies puisque, passé le forfait, chaque kilogramme supplémentaire mis au duo-bac se paye sur la facture...

**Tanguy Wera**

Echevin de la Transition

## A.R.E.D.B. STAVELOT-VIELSALM : RONDE DES SAVEURS RÉGIONALES – BODEUX - 5<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Le 13 juillet dernier, l'AREDB Stavelot-Vielsalm organisait pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, sa Ronde des Saveurs Régionales.

Au départ de la ferme bio Lacasse-Monfort, elle prenait la forme d'une balade mixte avec un départ en petit train sur 4,5 km, suivi d'une balade de 7 km dans la magnifique campagne de Bodeux.

L'opportunité pour les participants de déguster des produits locaux divers et variés, au travers de 5 stands, dégustation suivie d'un barbecue à la ferme.

Une Ronde des Saveurs devenue un événement régional incontournable, les inscriptions affichant déjà 'complet' avant la fin mars 2019 ... !

Une belle opportunité pour les Stoumontois (qui étaient à nouveau très nombreux) d'admirer du haut de Bodeux et de visu, un panorama exceptionnel de leur commune reproduit sur un cliché et balayant tout le territoire et ce, depuis Chevron jusqu'à Moulin du Ruy.

Un beau moment de plénitude devant la magnificence de notre région !

Lors de la dernière étape à la ferme, Patrick Servais et Marc Lacasse, au nom de l'A.R.E.D.B. nous ont fait le plaisir d'offrir à la commune de Stoumont, au travers de notre 1<sup>ère</sup> Echevine, Marie Monville et de notre Bourgmestre, Didier Gilkinet, le magnifique cliché du panoramique (réalisé et monté par Jason Fakoo et Laura Lacasse).

Il a trouvé place à la Maison communale. Nous les remercions



vivement pour cette attention.

La prochaine édition aura lieu sur la commune de Stoumont, le 11 juillet 2020.

Harry et Sammy Raven ainsi que leurs compagnes respectives Florence et Camille, de l'élevage du Mont des Brumes, vous accueilleront avec beaucoup de plaisir, à partir de l'exploitation située à l'entrée du hameau d'Exbomont.

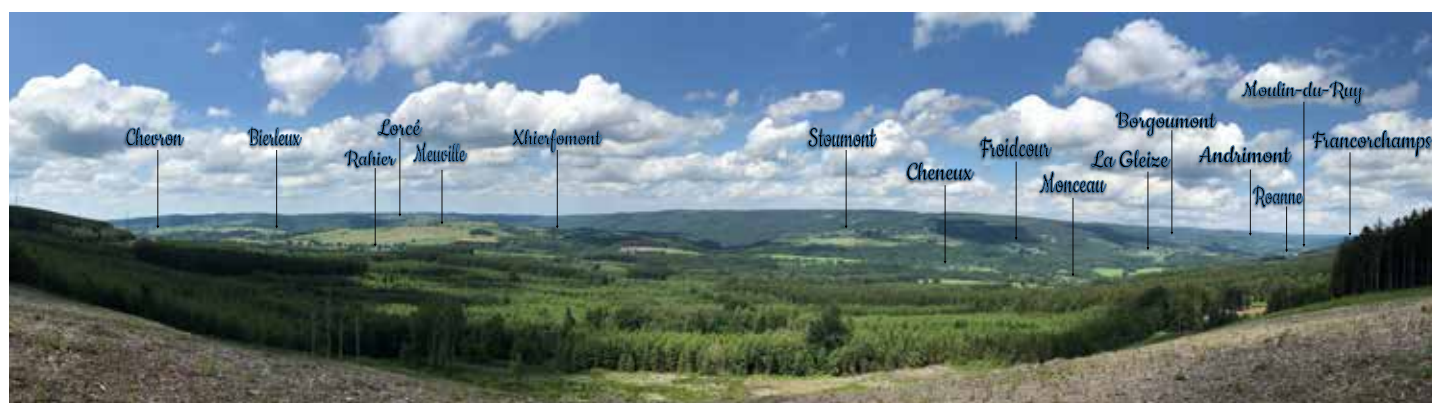
A vos agendas !

**Didier Gilkinet**

Bourgmestre

**Tanguy Wera**

Echevin, en charge de l'Agriculture et de la Transition



## DES AGRICULTEURS DONT ON PEUT ÊTRE FIER, ÇA N'A PAS DE PRIX

Peut-être ne l'avez-vous pas remarqué en traversant la commune mais de Cour à Chauveheid en passant par Bierleux, nos agriculteurs ont de quoi susciter les bravos, de Battice à Libramont ! Qu'ont remarqué les organisateurs de ces foires agricoles ?

Ils ont remarqué que parmi une soixantaine de candidates montbéliardes qui concouraient face au sérieux jury Umotest, une vache de Philippe Counasse se démarquait dans la catégorie « jeune » témoignant ainsi de l'excellente attention qui lui est prodiguée, à elle et à ses congénères. La championne attire donc l'attention sur une famille dont le savoir-faire, se transmettant de génération en génération, n'est plus à démontrer.

Ils ont remarqué aussi que si les vaches broutent volontiers dans le pré voisin parce que l'herbe y serait plus verte, à Cour, c'est plus qu'un dicton populaire : dans la famille Onghena, c'est Vincent, Christophe et Raphaël qui remportent un « prix jeune » pour la qualité de leur prairie. Ce concours de la plus belle prairie, organisé par Natagora, Natagriwal et la Fugea veut rappeler que l'élevage lié à la prairie peut, outre ses qualités nutritives incontestables, préserver la biodiversité et le paysage.



À foire agricole de Battice-Herve, on souhaite donner un coup de chapeau à une ferme neutre en carbone, celle d'Isabel Pepin et Thomas Lauwers à Bierleux-haut. Un modèle agricole qui parvient à se passer des énergies fossiles est aussi un exemple à suivre pour les défis de demain. On ne peut que saluer qu'Isabel et Thomas se donnent une mission pédagogique en parallèle de leur mission maraîchère. La ferme-école forme même des candidats stoumontois !

Dans les trois cas, il s'agit donc bien d'un trait d'union entre l'agriculture et le respect de l'environnement, rappelant que ce trait d'union a un nom, une origine : la qualité du travail. Cela constitue un rappel également que des agriculteurs dont on peut être fier, ça n'a pas de prix... mais qu'ils peuvent en récolter tout de même !

Bravo à eux !

**Alexandre Rennotte**  
Conseiller communal  
**Tanguy Wera**  
Echevin de la Transition

## PROMENADE LIFE DES FAGNES DE LA VECQUÉE

Mon grand-oncle gaulois Itinérix me le disait encore l'autre jour : « si tu veux aller faire du ski de fond à la baraque Michel, le meilleur chemin à travers les fagnes, c'est la Vecquée ! »

À l'époque, il devait être davantage préoccupé par les travaux de réfection de voirie entrepris par les Romains que par la préservation du biotope des zones humides mais qu'importe ! À vrai dire, l'endroit ne s'appelait pas encore la Vecquée (le nom, faisant référence aux princes-évêques se rendant à Stavelot et Malmedy, daterait du moyen-âge) mais une route traversait déjà Stoumont depuis le Sud de Bronromme jusqu'au deuxième point le plus haut de Belgique.

Aujourd'hui, c'est un caillebotis flambant neuf qui vient d'être aménagé par le projet LIFE Ardenne liégeoise au-travers de notre plateau tourbeux. Cette promenade permet de traverser l'endroit, les pieds au sec en apprenant davantage sur l'écosystème si particulier de ce plateau typique de l'Est de notre province. Les Gaulois les plus jeunes n'ont pas été oubliés puisqu'un jeu de plateau devrait faire son apparition avant la fin de l'année aux abords de l'aire de pique-nique. De quoi prendre un bon temps en famille avant d'aller faire absoudre ses péchés par l'évêque à Stavelot... ou simplement faire la petite boucle (2 km) ou la grande (5km) à travers ce paysage céleste.





(C) LIFE Ardenne liégeoise

PCDN

## LE PCDN EN QUELQUES CHIFFRES

**784** : ce sont les batraciens sauvés lors du recensement réalisé par les bénévoles du PCDN, de fin février à fin avril, sur la route de Lorcé, de la sortie de l'autoroute jusqu'à l'usine de Bru. **1404** grenouilles rousses, vertes, tritons alpins, ponctués, crapauds communs... ont été identifiés. Malheureusement, la moitié a péri sous les roues des véhicules malgré la limitation de vitesse à 30km instaurée sur ce tronçon... Ce travail permet d'envisager des solutions pour protéger les batraciens lors de leur migration printanière et participe à l'inventaire de la biodiversité du Parc Naturel des Sources.

N'hésitez pas à visionner la vidéo sur le site de la commune et, si le cœur vous en dit, à contacter le groupe pour prendre part au recensement de 2020.

- **2** : c'était la température de ce 14 avril pour la balade « Rapaces » qui s'est déroulée -sous la neige. De l'église de Rahier au Rouge Thier, à Meuville, les promeneurs ont pu observer **3** espèces de rapaces et discuter à bâtons rompus des alternatives aux pesticides avec Olivier, l'animateur du Fagotin.

**40** : ce sont les spectateurs qui ont souri, ri, médité... aux propos de ce fossoyeur- poète interprété par Frédéric Jomaux qui a investi la scène de la salle La Vallonia à Moulin du Ruy le 17 mai dernier avec son spectacle "Six pieds sous l'herbe". *Parce que le cimetière après tout, c'est le lieu de vie de notre mort. Alors autant qu'il soit vivant !*

Ces deux événements étaient organisés dans le cadre du "**Printemps sans pesticides**" lors duquel, chaque année, le PCDN de Stoumont propose des activités pour débattre avec les citoyens d'un avenir sans pesticides.

**20 000** : c'est la quantité impressionnante de plants de balsamines de l'Himalaya, arrachés les 23 juin et 3 août sur un affluent de l'Amblève par une équipe de bénévoles qui a livré bataille contre cette invasive très vigoureuse. La balsamine de l'Himalaya est une grande plante qui produit de nombreuses graines (jusqu'à **800** par plant) bien adaptées à la dispersion par l'eau. Elle colonise ainsi très rapidement les berges des ruisseaux et rivières et entre en compétition avec les espèces indigènes qu'elle étouffe et remplace. Une opération à répéter pendant trois années consécutives pour épuiser la réserve de graines contenues dans le sol.





**PRINTEMPS SANS PESTICIDES**  
le PCDN de Stoumont présente

Vendredi 17 mai 2019 à 20h  
à la Salle La Vallonia  
(Moulin du Ruy, 79 4987 Stoumont)



*Six pieds sous l'herbe*  
TEXTES ET MISE EN SCÈNE : FRÉDÉRIC JOMAUX  
DANS LE CADRE DU PROJET COMPLET DE STELLA PASTOR

UN SPECTACLE HUMORISTIQUE ET POÉTIQUE SUR NOTRE  
RAPPORT À LA MORT ET À LA NATURE DANS LES CIMETIÈRES

Spectacle gratuit, durée 1 heure  
Infos : 080/292 666 ou  
marie.francoise.perot@stoumont.be

Editeur responsable : Didier Gilkint

Six pieds sous l'herbe, c'est l'histoire d'un fossoyeur qui vous raconte les bienfaits de la nature dans les cimetières avec humour et poésie et vous aide à apprivoiser la mort avec plus de respect et de beauté. Parce que le cimetière après tout, c'est le lieu de vie de notre mort. Alors autant qu'il soit vivant !





Plus d'infos :

<http://biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/?ID=33350>

Un partenariat entre le PCDN, le Fagotin et le Contrat Rivière Amblève.

**32** : c'est le nombre d'élèves de l'école communale de Moulin du Ruy, curieux de visiter le rucher didactique en compagnie d'Anne-Françoise et de Francis, deux apiculteurs passionnés. Grâce à une ruchette vitrée, ils ont pu observer une reine et assister à la naissance d'une abeille ! Un petit pot de miel du rucher a été offert à chacun. Un vrai délice, parole de gourmands !

Animations réalisée dans le cadre de la "Quinzaine des

abeilles et des pollinisateurs"

**20h15** : c'est le départ de ce parcours au crépuscule dans les bois de Chevron. Quinze personnes ont partagé une manière contemplative et sensorielle d'approcher la forêt et les paysages lorsqu'ils basculent dans l'obscurité. Avec un beau cadeau en prime en ce solstice d'été : l'envol d'une cigogne noire qui a survolé le groupe à quelques mètres de hauteur !

**37** : ce sont les arbres que les membres du PCDN ont choisis pour leur intérêt esthétique, paysager, dendrologique, leur taille... Ces arbres seront bientôt proposés au Département de la Nature et des Forêts pour figurer dans la liste officielle des Arbres et Haies Remarquables (AHREM) du SPW.

**Si vous envisagez d'abattre ou d'élaguer un arbre ou une haie, renseignez-vous à l'administration communale : il/elle est peut-être répertorié/e comme AHREM. Il est alors nécessaire d'obtenir un permis d'urbanisme.**

**Marie-Françoise Perat**  
Coordinatrice du PCDN



#### Vous êtes apiculteur ?

Le Parc Naturel des Sources souhaite établir un état des lieux de l'activité apicole sur son territoire (Stoumont et Spa) et, dans ce but, a rédigé un questionnaire.

L'objectif en récoltant ces données est également de pouvoir proposer aux apiculteurs intéressés des activités comme :

- Extraction de miel avec la miellerie mobile,
- Achat groupé de matériel apicole,
- Réalisation de plantation d'essences mellifères,
- Mise en place d'un groupe d'échange d'essaim.
- ...

Si vous souhaitez participer à cette enquête, prenez contact avec la coordinatrice du Plan Communal de Développement de la Nature qui vous transmettra le formulaire.

080/292 666 ou [marie.francoise.perat@stoumont.be](mailto:marie.francoise.perat@stoumont.be)

#### Formulaire apiculture

(Les données collectées resteront internes au Parc naturel des Sources et ne seront pas transmises à un tiers organisme)

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : ..... N° : ... Boîte :

Code postal : ..... Ville : .....

Mail : ..... Téléphone : .....

Village où se trouve les ruches :

Nombre de ruches en moyenne par année :

Type d'abeille (abeille noire; carnica; buckfast; hybride) :

Type de ruche (Dandant, normalmass, warré, maison, ...) :

Depuis quand avez-vous des ruches :

Seriez-vous intéressé par (cochez la (les) case(s)) :

Les services de la miellerie mobile ;

Un achat groupé de plantes mellifères ;

Un achat groupé de matériel apicole ;

Un réseau d'échange d'essaim/conseils/ ... ;

Autre : .....

Est-ce que pour mener à bien la gestion de vos colonies vous auriez un besoin spécifique ?

Quelles difficultés rencontrez-vous ?



## UNE GESTION DES ESPACES FAVORABLE AUX POLLINISATEURS SAUVAGES



### Limiter les effets néfastes pour les pollinisateurs :

Pour une gestion favorable aux pollinisateurs sauvages, il est essentiel de commencer par réduire les facteurs qui peuvent impacter négativement ces derniers. Cela passe tout d'abord par le renoncement aux pesticides. Cela peut se faire via une transition de quelques années afin d'adapter les méthodes de gestion. Dans un second temps, cela passe par la conservation des milieux naturels et le respect de la spontanéité de la vie sauvage. En effet de nombreuses plantes sauvages ou de "mauvaises herbes" sont extrêmement importantes pour les pollinisateurs. Les méthodes de gestion différenciée peuvent être d'une très grande aide afin d'aller dans ce sens.



Lorsque l'on respecte la spontanéité de la vie sauvage, des milieux très intéressants pour les pollinisateurs se mettent en place. Ici un exemple de plante mellifère sauvage (*Ajuga reptans* – *Bugle rampante*) dans une pelouse non tondue.

### Quelles fleurs pour les pollinisateurs ?

Plus généralement, pour favoriser les pollinisateurs sauvages, il est important de prévoir des ressources florales diversifiées et en abondance. Attention à bien veiller à ce que des fleurs soient disponibles toute l'année (de mars à octobre) et à proximité des sites de nidification. Pour favoriser les syrphes, pensez à diversifier les habitats qui abritent les larves (haies, zones humides et sèches, mares, bois mort...). De la même manière, pour favoriser les papillons, préférez les plantes hôtes dont se nourrissent les chenilles.

Si l'on souhaite aller plus loin, s'orienter vers un fleurissement durable, peu demandeur en eau, avec une plus grande proportion d'espèces vivaces et favoriser les plantes locales (qui viennent de la région).



La prairie fleurie est un moyen esthétique de fleurir les espaces urbains et péri-urbains.

### Comment gérer les espaces de manière adaptée :

La gestion des espaces joue un rôle primordial afin de ne pas réduire les efforts de fleurissement à néant ! Très important, veillez à ne jamais faucher tout un massif floral en une seule fois. Il est conseillé de laisser une zone refuge d'au moins 10% de la surface initiale ou idéalement vous pouvez opter pour une fauche alternée (une année on fauche une moitié du massif, la fois suivante l'autre moitié, ce qui permet aux espèces qui hibernent de survivre jusqu'à l'année suivante). Il faut savoir que le mois de juin est la période où le plus d'espèces d'abeilles et de syrphes sont présentes, c'est donc une période où il faut idéalement préserver les ressources florales au maximum! Dans le cas des arbres et arbustes nécessitant une taille, évitez de tailler tous les ans afin de ne pas éliminer les rameaux qui porteront les fleurs l'année suivante.



© M. Folschweiller

Il est important de veiller à ne pas tailler les arbustes des haies trop souvent afin de leur permettre de fleurir. Ici un exemple de prunellier en fleurs.

### Comment favoriser leur nidification ?

Les sites de refuge et de nidification des pollinisateurs sauvages sont tout aussi importants que les ressources florales car les pollinisateurs ont besoin des deux pour leur cycle de vie. Environ 80% des espèces d'abeilles sauvages nichent dans des terriers dans le sol. Il est donc suggéré de maintenir quelques zones de sol peu végétalisé et non perturbé (ex: le pied des haies, les bords de massifs floraux). De nombreux pollinisateurs sauvages s'abritent aussi dans les herbes hautes et les tiges creuses. En laissant des zones intactes et non fauchées durant l'hiver (pied des haies, zones de prairie non fauchées ou petites friches) vous favorisez donc ces espèces! Enfin, les hôtels à insectes sont intéressants car ils permettent d'observer les insectes au quotidien, mais ils n'abritent que 5% des espèces d'abeilles sauvages! Un lieu avec du bois mort et des cailloux jouera, de manière naturelle, un tout aussi bon rôle pour l'accueil des pollinisateurs.



© M. Folschweiller

Une anthophore plumeuse (*Anthophora plumipes*) creusant son terrier entre les racines d'un arbre, dans un sol sec et dégagé.

Morgane Folschweiller & Maxime Drossart



## QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DU PARC NATUREL DES SOURCES ?

L'équipe n'a pas chômé depuis sa mise en place, l'été dernier. Installés dans des locaux du Domaine de Bérinzenne, à cheval sur les deux communes qui composent le territoire du parc naturel, Pierre, Hélène, Charlotte, Paul, Marc, Pascale et Valérie ont rencontré une multitude d'acteurs locaux. Contrats de Rivières (CR), Département de la Nature et des Forêts (DNF), Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ne sont que des exemples de partenaires qui œuvrent également pour le maintien de notre biodiversité, de nos paysages et notre qualité de vie. S'unir autour de projets communs est dès lors une réelle opportunité !

En un an d'activité, plusieurs actions concrètes ont vu le jour au sein des 3 grands axes qui définissent les missions des parcs naturels wallons : la biodiversité, l'aménagement du territoire et la ruralité.

Pour ne citer que quelques exemples :

- Plantation de 248 mètres de haies composées d'essences feuillues indigènes adaptées à la Haute-Ardenne dans une future réserve naturelle dans le but d'accroître l'offre nutritive pour les insectes pollinisateurs tout en offrant un support intéressant pour l'avifaune ;
- Participation de l'équipe à des chantiers d'arrachage de Balsamine de l'Himalaya organisés notamment par le Fagotin et soutenu par le CR Amblève-Rour ;
- Aménagement de parcelles communales à des fins de biodiversité (en cours) ;
- Lancement d'une étude diagnostique des composantes du territoire pour à terme, aboutir à l'adoption par les communes d'une charte paysagère visant à préserver notre cadre de vie exceptionnel (en cours) ;
- Coordination du projet Aliment'action porté par des associations locales, des citoyens, ... et financé par la fondation Be Planet (en cours) ;
- Développement d'un projet en lien avec l'apiculture (en cours) ;
- Soutien à la commune, en collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP), dans la gestion des épicéas scolytés (en cours) ;
- Collaboration avec les CR et les communes pour le placement de 52 panneaux (dont 27 sur Stoumont) mentionnant le nom des cours d'eau en bord de routes ou de sentiers ;
- Création d'un circuit didactique adapté aux personnes en situation de handicap (en cours) ;
- Organisation du concours photos : « les paysages les plus inspirants du Parc naturel des Sources ;
- ...

### Photos :

1. Action « kits potagers » distribués dans le cadre du projet Aliment'action



2. Photo gagnante du concours « photos »



Vous souhaitez davantage d'informations sur le Parc naturel des Sources et ses activités ?

- Rejoignez-nous sur facebook 
- Visitez la homepage de notre site web en construction <http://www.parcnatureldessources.be/>
- Ou contactez-nous au 087/63.22.05 !

A bientôt !

**Valérie Dumoulin**

Directrice - Parc naturel des Sources asbl





## UN RÉSEAU DE MARES AGRICOLES SUR STOUMONT ? C'EST PARTI !

On présente parfois le travail de nos agriculteurs comme étant en butte avec le souci des environnementalistes de préserver notre biodiversité. S'il est une mesure qui fait mentir cette vision, c'est bien celle des mares agricoles !

La commune de Stoumont et le Parc naturel des Sources (PNS) s'associent dans le cadre de la convention « mare agricole » portée par Monsieur S. Delogne chez Natagora. L'objectif du projet est de permettre aux agriculteurs de creuser des mares en zone agricole, avec plus de facilité qu'en réalisant les travaux seuls ; la commune et le PNS étant considérés comme des facilitateurs puisqu'ils assureront notamment les volets administratifs et le suivi des chantiers.

C'est donc un partenariat gagnant-gagnant-gagnant qui est proposé :

Pour l'environnement d'abord : la mare constitue un véritable réservoir de biodiversité. Notre région, riche en sources et zones humides, en comptait autrefois de nombreuses et présente un territoire tout à fait favorable à leur restauration ou mise en place. Aux abords des mares, la faune vient s'abreuver cependant que la flore endémique peut s'épanouir, constituant ainsi un maillage écologique d'une richesse inestimable.

Sont également des partenaires gagnants, les acteurs de notre commune, terrassiers employés localement et surtout

agriculteurs qui peuvent tirer une compensation subséquente à titre de mesures agroenvironnementales compensatoire pour la perte de revenu de la surface non exploitée.))

Les services communaux, conjointement au Parc Naturel des Sources, offrent à ces derniers le préfinancement et la gestion administrative fastidieuse des dossiers d'urbanisme et de demande de subside au Programme Wallon de Développement Rural. Il leur revient simplement de préserver le lieu dans la durée.

Pour nous tous enfin, troisièmes gagnants de la mesure, nous qui avons à cœur d'évoluer dans des paysages riches où la diversité plait aux regards. Une diversité qui témoigne de notre capacité à vivre et travailler respectueusement au sein de notre environnement. N'est-ce pas cela, précisément, le « point de vue nature », dont nous pouvons être fiers ?

Vous êtes agriculteur et vous souhaitez en savoir plus sur ce projet ? Contactez l'équipe du Parc naturel des Sources au 087/63.22.05

**Charlotte Damoiseaux**

Chargée de mission « ruralité » -  
Parc naturel des Sources asbl

**Tanguy Wera**

Echevin de la Transition



*En peu de temps, la transformation est rapide et les mares sont intégrées dans le paysage.*



Exemple d'une mare réalisée dans le cadre de la convention « mare agricole » chez un agriculteur hors du territoire.

Crédit photo : Stéphane Delogne.



## ACHAT GROUPÉ D'ARBRES FRUITIERS HAUTES TIGES 2019

Douze ans déjà qu'en association avec l'ASBL AGRA-OST, la commune de Stoumont a décidé d'encourager la plantation **d'arbres fruitiers « hautes tiges »** adaptés à notre sol et à nos conditions climatiques.

Vu le grand succès de cette opération, nous renouvelons, cette année encore, l'achat groupé d'arbres fruitiers.

Vous trouverez sur le site de la commune :

- 1 - la liste des essences disponibles en pépinière que vous pouvez acheter cette année
- 2 - le bon de commande que nous vous invitons à retourner pour **le jeudi 10 octobre 2019**
- 3 - des explications sur la fécondation des arbres fruitiers et le choix de pollinisateurs, des exemples d'application et quelques conditions pour la bonne réussite.

Afin que votre commande puisse être prise en compte, le paiement devra être réalisé par vos soins avant **le 10 octobre 2019** sur le compte de l'ASBL Agra-Ost : KBC: 731-1141997-88 (IBAN: BE56 7311 1419 9788 – BIC: KREDBEBB)

La livraison se fera au garage communal, Borgoumont 23 à 4987 Stoumont, à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Tanguy WERA, Échevin de l'agriculture qui se tient à votre disposition au 0497/26.87.71 ou par email à [tanguy.wera@stoumont.be](mailto:tanguy.wera@stoumont.be).





# Journal de la Bibliothèque



## LA LIBERTÉ AU BOUT DU CRAYON

C'était l'hiver dernier, une petite trentaine de Stoumontoises et de Stoumontois de tous les âges s'étaient rassemblé-e-s entre les allées de livres et de jeux de la bibliothèque. Leur but ? se prêter à une conférence interactive un peu particulière, celle d'Oli, star locale de la caricature et du dessin d'humour dont les traits d'esprits caustiques ravissent les lecteurs de *La Meuse et de Pan* ! notamment.

En une heure et demie de présentation animée par des illustrations et exercices pratiques, le dessinateur a balayé différents aspects de sa carrière : le rythme de production parfois effréné, la difficulté de vivre de son crayon mais aussi des questions sensibles d'humour noir, de mauvais goût et d'autocensure. Oli censuré ? Jamais vraiment, d'après lui, mais recadré parce que son ton ne collait pas toujours avec celui d'un journal à grand tirage. La liberté guide son crayon et met parfois le doigt sur les questions qui fâchent en rapprochant deux faits d'actualités que tout semble éloigner : trop peu d'eau dans nos rivières pour naviguer ?

« visiblement, on n'est pas les seuls à ramer » disent deux kayakistes sur fond d'Elio di Rupo et Jean-Marc Nollet tentant de faire avancer leur kayak-coquelicot ! Un dessin qui a fait mouche ? Celui, réalisé à l'occasion de la tuerie de Charlie Hebdo, griffonné en vitesse alors qu'Oli était en partance pour la maternité. Repris par les journaux du monde entier, il dit avec force et simplicité que ceux qui sont prêts à prendre la plume pour la liberté d'expression sont infiniment plus nombreux que les semeurs de haines.



**Tanguy Wera**  
Echevin de la Bibliothèque

## LA GRAINOTHÈQUE

La grainothèque a déménagé : elle est maintenant installée devant la porte de la bibliothèque.

Les tricoteuses de l'atelier **Tricot Papote** l'ont remise à neuf, triée, étiquetée... Grand merci à elles ! Venez la découvrir sans tarder !

En pratique :

An illustration showing two hands. One hand holds a small white packet with a green leaf icon, and the other hand holds a brown pot filled with soil. There are green leaves and blue water droplets floating around the pot. The word 'GRAINOTHÈQUE' is written in large white letters at the bottom left.

Où ? devant la bibliothèque communale de Stoumont

Quand ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	10h - 12h
FERMÉ	18h - 20h	14h - 16h	14h30 - 16h30	13h30 - 17h30	FERMÉ

Comment ? Récoltez des graines (des sachets sont disponibles à la grainothèque), notez la variété, le lieu et la date de récolte. Déposez-les à la grainothèque et emportez celles qui vous tentent pour de nouveaux semis...

Des livres sont à votre disposition à la bibliothèque pour vous aider à récolter et conserver vos semences, à cultiver un petit (ou grand) potager.

Envie d'en savoir plus ? [www.stoumont.be](http://www.stoumont.be)  
080/292 666 [marie.francoise.perat@stoumont.be](mailto:marie.francoise.perat@stoumont.be)  
080/292 689 [bibliotheque@stoumont.be](mailto:bibliotheque@stoumont.be)

The logo for Stoumont, featuring a stylized white flower or leaf shape next to the word 'STOUMONT' in a bold, sans-serif font. Below it, in smaller text, is 'Mairie de Stoumont'.

## OBJECTIF JEUNES STOUMONT



WE WANT YOU...



...TO HAVE FUN !

## OBJECTIF JEUNES

PARTICIPE AU PROJET ET À SON ÉLABORATION

**Tu as entre 13 et 18 ans ?**

Tu as envie que ça bouge près de chez toi ?!  
Ça te branche de te réunir avec d'autres jeunes  
de ta commune ?

Envoie tes coordonnées complètes à [stoumontobjectifjeunes@gmail.com](mailto:stoumontobjectifjeunes@gmail.com)  
et n'hésite pas à motiver les jeunes de ton village...

### 1<sup>er</sup> ÉVÉNEMENT : VENDREDI 27 SEPTEMBRE À STOUMONT

Rendez-vous dès 12h sur l'esplanade derrière le cimetière de Stoumont.

Au programme : barbecue, tournoi de pétanque, tournoi de volley,  
jeux divers et échanges d'idées.

Confirme ta présence et réserve tes pains-saucisses  
par e-mail à [stoumontobjectifjeunes@gmail.com](mailto:stoumontobjectifjeunes@gmail.com)  
ou par téléphone au 080 78 63 46.

Le constat avait été fait lors des récoltes de paroles des Stoumontois, en 2015, que peu d'activités étaient proposées pour les adolescents sur la commune. Différents acteurs de l'entité se sont rencontrés pour réfléchir à cette problématique.

La cellule composée d'animateurs du Fagotin, du Centre culturel et de l'Amo Cap Sud s'est fixée comme premier objectif de rassembler les jeunes issus des multiples villages de l'entité autour de divers centres d'intérêt communs. Les adolescents stoumontois âgés de 13 à 18 ans constitueront le public cible ; le groupe restera ouvert...

Un premier événement fédérateur est proposé à la fin du mois de septembre. Il sera essentiellement question de rencontre, de détente et de convivialité. Les animateurs comptent particulièrement sur les jeunes eux-mêmes pour faire passer l'information et espèrent que certains d'entre eux pourront devenir de réels incubateurs de projets...

APPEL  
À TOUS LES CITOYENS  
DE SPA, JALHAY  
ET STOUMONT

## LA PAROLE EST À VOUS !

Venez nous rejoindre

- Vidéomaton
- Rencontre/Echange/Nouvelle récolte de parole sur le thème :

« Quel futur pour nos forêts,  
nos campagnes, nos villages en 2030 ?  
Comment orienter notre devenir ? »



CENTRE CULTUREL  
SPA - JALHAY - STOUMONT

Durant l'année 2015, beaucoup d'entre vous se sont exprimés sur le rapport au futur. Rappelez-vous, l'équipe du Centre culturel avait invité les habitants des communes de Spa, de Jalhay et de Stoumont à se prononcer sur leurs envies pour l'avenir. La plupart souhaitaient davantage de liens entre les habitants, les quartiers, les hameaux ou les villages. Un besoin d'ouverture vers l'extérieur et vers le monde avait été formulé. Toutefois, un grand nombre de personnes témoignaient d'une volonté de conserver leur qualité de vie et le caractère convivial des relations dans les différents villages ou encore à Spa. Ils exprimaient clairement un attachement à la valeur environnementale de la région.

Le Centre culturel a fait de l'ensemble de ces paroles un de ses enjeux prioritaires. Cette thématique nous concerne tous et est particulièrement en phase avec les préoccupations actuelles de concitoyens de notre territoire commun. Dans ce contexte, le Centre culturel propose une nouvelle fois de réfléchir ensemble et de venir vous exprimer sur le thème du futur de l'homme dans son environnement.

**Venez participer à l'interview "Fast&Curious" dans notre vidéomaton  
et/ou accrocher votre feuille à notre arbre à questions**

3 moments de rencontres et d'échanges :

  
**JALHAY**  
samedi 5/10  
MARCHÉ  
DES SAVEURS

  
**MOULIN DU RUY**  
dimanche 6/10  
FÊTE DE LA POMME

  
**SPA**  
samedi 16/05/2020  
FÊTE DU QUARTIER  
DU WAUX-HALL

Ne manquez pas ces rendez-vous durant lesquels  
vos paroles viendront nourrir les futures actions  
du Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont



# Journal de la Jeunesse

DES NOUVELLES DES ÉCOLES

## ÉCOLE COMMUNALE DE RAHIER

• Cricomotricité



• Excursion à la ferme



• Animation sur les déchets



• La journée des véhicules



• Nos cinq courageux sportifs à la finale du cross de l'Adeps



• Les classes de ville à Bruxelles des élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire







• Initiation à la danse folk



• Initiation au slackline dans les bois près du barbecue de Rahier



• Atelier cuisine



• Journée inter écoles communales : tournoi de foot et de baseball





# ÉCOLE SAINT-RAPHAËL DE STOUMONT

## • Des excursions :

- Maternelle : Classe de ferme à Gouvy



- P1-P2 : Visite du musée de la lessive à Spa et de l'expo Miro



- P1 à P4 : Excursion à Sourc'O'Rama et à l'aquarium de Liège



- P3 à P6 : Excursion au Préhistomuseum de Ramioul





- P5-6 : Excursion à Bruges – Cours de Néerlandais



• **Des festivités :**

- Fête du centième jour d'école



- Chasse au trésor dans Stoumont et Chasse aux œufs



- Spectacle annuel sur le thème du cinéma



• **Des activités 'à pointer du doigt' :**

- Education au respect de l'environnement : des cadeaux 'écologiques' pour les mamans, lancement du projet 'Touche pas à ma gourde' et entretien du potager de l'école



- Participation à l'Opération 'Wallonie plus Propre'



- Journée sportive de fin d'année à l'école





# ECOLE COMMUNALE DE LA GLEIZE

## • Journée sportive en maternelles

Après quelques exploits sportifs, chacun rentrait à la maison très fatigué.



## • Dernière semaine

La dernière semaine fut très variée, l'excursion à Spa, le passage de la Kariboule à l'école, jeux d'eau dans la cour, visite de la chèvrerie à Rahier et plongeon dans les « Bains » du Ninglinspo à Remouchamps.



## • Activité d'éveil en accueil et 1<sup>ère</sup> maternelle

La larve de la coccinelle se met dans son cocon et s'accroche à une tige pour devenir une belle coccinelle.









## ECOLE COMMUNALE DE MOULIN DU RUY

Avec les maternelles, nous avons réalisé un petit chemin qui nous conduit à la mare.



Quelle belle surprise, les cloches sont passées au verger.



Magnifique journée au pays de Liège : croisière sur la Meuse avec passage de l'écluse, promenade en tortillard, découverte de mine à Blégny.



La vie des abeilles nous a fasciné durant cette animation au rucher de Stoumont.





Malgré les averses, défilé de la ballade gourmande dans la bonne humeur.



Chansons, rythme et instruments ont ravis les parents lors de l'apéro-dinatoire.



Tous en selle. Après l'effort sous une chaleur torride, jeux d'eau dans le Roannay.



Désormais traditionnelles rencontres sportives inter-écoles communales.



Jeux d'eau dans la cour pour supporter la chaleur de cette fin d'année.





## DES NOUVELLES DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

### • La Journée des familles le 26 mai à Stoumont



Pour la première édition de la journée des familles où sont rassemblés tous les professionnels de l'accueil et des animations pour enfants, la foule n'était pas au rendez-vous ! Mais ceux qui ont eu la chance d'y participer ont pu apprécier la qualité et la diversité des stages et activités proposés à nos enfants et ados dans la commune de Stoumont. Ils ont pu profiter des animations gratuites toute la journée : initiations sportives, balades à poneys et ânes, ateliers pâtisserie, couture, danse, douches énergétiques, brico-récup, land-art, flash-mob, survie en forêt et « dis-le en corps » (atelier corporel parents-enfants). De quoi satisfaire toutes les envies des grands et des petits !

Sans oublier la buvette de l'ASBL Pazapas, le snack cannivégé-local de « chez Monique » et le bar à soupe de l'ASBL La Teignouse.

Une quinzaine d'organiseurs de stages y présentaient leurs projets ou réalisations : ceux qui sont déjà reconnus pour leur professionnalisme depuis de nombreuses années comme le Fagotin, le Val de Lienne, les Tennis Club de Chevron et de La Gleize, le FC Chevron, Vivacook et Bouge&Fun.

Et puis ceux qui apportent de la nouveauté et qui invitent les enfants à découvrir autre chose : L'autre moi avec ses stages d'intégration d'enfants moins valides, l'Eveil et vous et Au pied de l'Art-bre qui font ressentir l'énergie de

la Nature aux enfants, l'Agence Philca et la découverte du théâtre, Mademoiselle Cathy qui passionne les enfants par ses ateliers de couture, ou Jean-Pierre Brimiouille avec la vannerie et Envol et vous qui allie le bien-être et la danse.



N'oublions pas les animations proposées par la Bibliothèque de Stoumont et le Centre Culturel Spa-Stoumont-Jalhay. Tous ont offert leurs animations gratuitement au cours de cette belle journée en invitant les visiteurs à venir découvrir leurs activités en détail auprès de leur stand d'information.

Beaucoup ont profité de ces belles rencontres pour inscrire leurs enfants aux prochaines activités !

Si vous avez manqué cette chance de rencontrer des animateurs passionnants, vous pouvez retrouver leurs coordonnées auprès du **service ATL** (Accueil temps Libre) de la commune : [anne.lejeune@stoumont.be](mailto:anne.lejeune@stoumont.be) ou 0471 88 00 51 ou Tanguy WERA, échevin de l'ATL.

### • La plaine de vacances communale 2019

La plaine de vacances est organisée par le service ATL de la commune de Stoumont, avec l'équipe d'animation : Cathy Lhoir, Marie Remacle, Géraldine Vilvorder, Chloé Arvicus et Anne Lejeune, sous l'égide de l'ONE.

Quatre semaines de détente pour 30 à 38 enfants de 2 ½ à 12 ans dans les écoles communales de Rahier, Moulin du Ruy et La Gleize : une foule d'activités diversifiées pour les petits, les moyens et les plus grands autour d'un thème. Cette année, « La savane en folie ! », « Nature et Sport, j'adore », « La Planète, c'est chouette ! » et « Voyage au pays imaginaire » sont nos thèmes porteurs d'activités en tout genre.

Dans chaque groupe (les doudous, les moyens et les grands), une dynamique particulière s'installe dès le premier jour de plaine avec la découverte des nouveaux ou les retrouvailles, le choix d'un totem et l'envie de passer une chouette semaine ensemble.

Chaque enfant s'amuse et profite à fond de ces instants de détente et de ressourcement : « J'aime bien retrouver les





enfants que je ne vois qu'ici » « Moi je veux revenir l'année prochaine parce que je m'amuse et j'adore mon animatrice »

Les parents sont aussi satisfaits de l'encadrement de leurs enfants : « C'est une enfant heureuse que je retrouve à la fin de la journée, aucun doute sur la qualité du travail fourni ! »

Mais attention, rien à voir avec une « garderie » ! La plaine de vacances offre des animations professionnelles, adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant. Le plaisir et le bien-être de tous est notre priorité !

La coordinatrice, Anne, est responsable de la bonne organisation et du vivre ensemble. Les enfants viennent de différentes écoles, il y a des petits et des plus grands et chacun doit avoir sa place dans le groupe, être écouté et respecté, notamment lors des moments d'évaluation où chacun peut s'exprimer et où les conflits sont gérés positivement.

Un accueil particulier est réservé aux parents chaque vendredi : ils sont invités à admirer les réalisations de leurs enfants et à rencontrer l'équipe d'animation (qui reste bien sûr à l'écoute des familles tout au long de la plaine).

Grâce à la participation de l'administration communale et aux subsides de l'ONE, ces semaines de vacances sont à la portée de toutes les bourses : 30 € pour 5 jours ! Les enfants stoumontois sont prioritaires.

#### • Les stages d'été

Les stages organisés par les ASBL dans notre commune

complètent les 4 semaines de plaines de vacances. Dans ces stages, les enfants ont l'occasion de découvrir ou de se perfectionner dans une discipline ou un domaine d'activités.

Les stages "Ferme et Nature" au Fagotin, les stages d'équitation au Val de Lienne accueillent nos enfants toutes les semaines de juillet et août, à partir de 3 ans au Fagotin et de 4 ou 6 ans au Val de Lienne.

Les plus sportifs choisiront les stages de tennis au TC La Gleize (2 semaines à partir de 5 ans), ceux qui sont ouverts à la différence, les rencontres autour du cheval par l'Autrémoi ; ceux qui aiment s'exprimer, les stages de Théâtre avec Philippe Bonhomme ; ceux qui aiment cuisiner ou coudre s'inscriront aux stages Vivacook et aux stages de couture avec Mademoiselle Cathy. Les plus curieux découvriront les nouveaux stages de bien-être avec Valérie Moës ou Laetitia Hérion, de vannerie avec Jean-Pierre Brimioulle, ou de pêche à Neufmoulin.

Nos enfants ont un sacré choix, cette année !

Et cerise sur le gâteau, la commune offre un subside de 25€ par enfant stoumontois pour une semaine de stage. Le « Bon pour 25€ » que vous avez remis à l'Administration communale vous sera versé en début d'année. Pour tout renseignement concernant ce subside, n'hésitez pas à contacter le service ATL.

Toutes les informations concernant les activités pour enfants sont accessibles sur le site de la commune de Stoumont, à la rubrique "Accueil Temps Libre". Vous les trouverez aussi sur le feuillet "Agenda des manifestations" distribué en toutes boîtes, et sur la page Facebook de l'administration communale de Stoumont. Et bien sûr, le service ATL est toujours à l'écoute de vos demandes et suggestions concernant l'accueil de vos enfants : [anne.lejeune@stoumont.be](mailto:anne.lejeune@stoumont.be) ou 0471 88 00 51 ou Tanguy WERA, échevin de l'ATL.





## DISCOURS PRONONCÉ PAR YVONNE VANNERUM

Pour beaucoup, l'arbre est le symbole de la vie par excellence, raison pour laquelle on plante souvent un arbre à la naissance d'un enfant. Planter un arbre pour célébrer la naissance de l'enfant dépasse la simple tradition. C'est un geste fort et symbolique, un acte responsable et durable.

Par cet acte, chers parents, vous prenez le parti de créer un lien entre la nature et l'homme, entre l'arbre et l'enfant. Pour tous deux, c'est la vie qui commence. Au fil du temps et des saisons, tous deux vont se développer. Votre famille va également évoluer. Comme les branches d'un arbre, vous allez grandir dans des directions différentes, mais vos racines ne feront qu'un.

Cette année, la commune de Stoumont est heureuse

d'accueillir 34 enfants qui ont vu le jour sur notre territoire en 2018.

La commune a choisi le tilleul, cet arbre synonyme d'amour maternel qui soigne les êtres humains avec ses fleurs, les habille avec son écorce et les protège de la foudre. C'est un arbre protecteur, qui offre le refuge de son tronc creux. Le tilleul symbolise la tendresse, la fidélité et l'amitié... autant de valeurs que possède le tilleul et nous l'espérons possèdera votre enfant tout au long de sa vie.

Au nom de l'administration communale de Stoumont, nous tenons à vous féliciter, chers parents, pour cette naissance.

Une citation illustre bien l'acte que nous avons réalisé ensemble aujourd'hui : « *Les parents donnent des racines et des ailes aux enfants. Des racines pour savoir d'où l'on vient, et des ailes pour s'envoler vers l'avenir* (N.B.) »

## DISCOURS PRONONCÉ PAR L'ECHEVIN DE L'ENSEIGNEMENT TANGUY WERA

Mesdemoiselles, messieurs les diplômés et diplômés,  
Mesdames, messieurs les enseignantes et enseignants,  
directrices et directeur,  
Chères familles, chers amis des diplômés,  
Chers membres du Conseil communal et de l'administration communale de Stoumont,  
Chers amis de l'ancien château qui nous accueillez ici en cette fin d'après-midi...  
Bienvenue.

Bienvenue à ce moment solennel de mise à l'honneur d'élèves qui par leurs efforts, leur vivacité d'esprit, leurs compétences ont décroché en ce mois de juin 2019, leur CEB.

Avant de consacrer quelques mots à ces diplômés, j'aimerais vous prier d'excuser l'absence de Didier Gilkinet, bourgmestre de Stoumont, retenu par des obligations professionnelles et d'Yvonne Vannerum, ancienne échevine de l'enseignement, qui est en train d'assister elle-même à la remise du CEB de son petit-fils. L'un et l'autre ont tenu à vous faire savoir qu'ils étaient de tout cœur avec vous, élèves, enseignants, parents, en ce jour important.

Tout commence avec un crayon, sans doute un crayon de couleur, un bleu, un vert, un rouge ? aucune importance, vous saviez à peine marcher, à peine parler et déjà vos parents vous admiraient. Ils vous admiraient parce que, haut comme trois pommes, vous vous empariez d'un outil, d'un outil d'une simplicité enfantine : un bout de bois avec une mine colorée... mais avec cet outil vous exprimiez vos premières... vos premières quoi... on ne sait pas très bien en fait. Est-ce que c'était une maison ? papa ? un chien ? pas toujours facile de décoder les dessins des jeunes enfants.

Et le temps a passé et cet outil, vous avez appris à le dompter, comme un dresseur de tigre fait obéir ses fauves à coup de fouet, vous avez fait obéir vos coloriages, vos mandalas, vos fautes d'orthographe et de calcul à coup de crayon, de stylo

ou de bic.

Alors vos parents ont été fiers : fiers de Mathew, fier de Juliette, fier d'Adrien, fier que vous soyez capables de relever les défis que vous donnaient vos enseignantes et enseignant mais fiers aussi que, passant du crayon de couleur au crayon gris, du crayon au stylo ou au bic, vous exprimiez, chaque fois avec un peu plus de précision, un peu plus de clarté, un peu plus de beauté... qui vous étiez.

Depuis que vous savez tenir un crayon vous avez commencé à écrire une histoire, votre histoire. Ces histoires, on m'en a raconté quelques-unes, celle de Léna qui prend les textes à bras le corps pour en décoder les mystères, celle de Mathéo qui écrit une histoire à l'encre rouge, noire, mauve, jaune pour exprimer toutes les émotions fortes qu'il a en lui.

Ces histoires sont parfois aussi extrêmement différentes, celle de Léni, sportif de haut niveau, celle de Marius un peu artiste, de Jordan bricoleur et de Thomas mathématicien partent explorer des chapitres complètement différents de l'existence mais c'est tant mieux parce que construire le monde de demain, ça se fait non seulement avec des bics et des crayons mais aussi avec tous les outils qu'on peut apprendre à maîtriser.

À mon sens, le plus important, c'est que quelles que soient



## REMISE DES CEB

vos différences, et elles vont peut-être aller en grandissant, vous continuez à écrire vos histoires ensemble. Quand Juliette et Thomas ont été rejoints par Jade et Jordan puis Marius, Rose, de l'autre côté de la commune a rejoint ses camarades mais qu'importe le lieu, le moment où vos chemins se sont croisés, vous avez écrit des aventures qui auraient été impossibles chacun dans votre coin, des aventures dont vous êtes tous et toutes les héros et les héroïnes. Et n'oubliez jamais que seul, on va plus vite, mais qu'ensemble, on va plus loin, la preuve ? C'est tous ensemble que les aventuriers de Stoumont sont partis jusqu'en Suisse.

Ces histoires ne sont pas toujours belles, il y a des chutes sur les pistes de ski, des interros ratées, des bricolages un peu bancaux. Il y a des colères en forme d'orage, Noé, qui donnent encore plus de saveur aux jours ensoleillés qui les suivent et qui créent de magnifiques arc-en-ciels. Quand le français n'est pas notre langue maternelle, Akos, Rune, on doit se battre deux fois plus mais la victoire a trois fois plus de saveur. Savez-vous que le lion, dans la savane, doit parfois essayer huit fois, neuf fois avant d'attraper sa proie, ce qui compte ce n'est pas le nombre d'échec, c'est d'y arriver. Au final, on est tous le roi de la jungle quand on en arrive où

vous en êtes arrivé aujourd'hui.

Enfin, les histoires que vous écrivez, peu importe la longueur des chapitres, j'ose espérer qu'elles seront toujours guidées par des valeurs : la douceur de Jules, l'imagination d'Adrien, la gentillesse de Margo, la patience d'Ambre, la débrouillardise de Jade, ces valeurs-là, et la solidarité qui les rassemble sera à même de vous faire écrire les plus belles pages de votre vie et de votre place dans la société.

Parce qu'aujourd'hui, ce diplôme, il vous dit quoi ? Il vous dit que la société vous fait confiance, elle sait que vous êtes assez intelligents, assez matures pour construire le monde de demain. Il est grand temps pour vous de vous mettre à écrire ce nouveau chapitre, c'est la raison pour laquelle, pour être sûr que vous ne manquerez pas d'encre, la commune de Stoumont a tenu à vous faire un cadeau un peu particulier, un bic gravé à votre nom qui vous accompagnera, nous l'espérons, où que vous alliez et quel que soit le chapitre que vous vous mettez à écrire. Alors il ne me reste plus qu'à vous répéter, aujourd'hui, plus que jamais, soyez confiants, soyez fiers, soyez créatifs, le monde vous appartient !

Encore bravo !

## UN CONSEIL COMMUNAL... DES ENFANTS



Dès septembre seront mis en place les premiers jalons de ce qui devra constituer, à terme, un conseil communal des enfants : Une animation « Je connais ma commune », des discussions sur le fonctionnement démocratique puis une élection au sein de toutes les classes de cinquième et sixième primaire devraient amener deux représentants par école à endosser le rôle de conseiller communal des enfants. Autrement dit, il leur reviendra de porter la voix de leurs condisciples dans une assemblée qui se réunira mensuellement, à l'instar du Conseil communal des adultes.

La mise en place d'une telle structure est soutenue par deux partenaires indispensables : le CRECCIDE (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie) qui supervise depuis une vingtaine d'années pour de très nombreuses communes, les conseils communaux des enfants et le Centre Culturel Spa Jalhay qui rend disponible un animateur qui assumera la bonne marche et le suivi des conseils.

La mise en place de ce Conseil communal remplit, pour la commune un triple objectif :

Tout d'abord faire de nos enfants de véritables actrices et acteurs. On n'apprend jamais trop tôt que si on veut changer le monde, il suffit de se rassembler, de se remonter les

manches et qu'ensemble on y arrive : aménagements au sein des villages, appels à projets, interpellation au Conseil et au Collège communal sont autant de gestes que nos citoyens de 10-12 ans pourront poser pour façonner leur commune.

Ensuite, renforcer les liens, expérimenter la démocratie : encore une fois, il n'est jamais trop tôt pour apprendre à écouter l'avis de l'autre, peut-être différent du mien, concilier nos intérêts parfois contradictoires, nos réalités diverses, assumer des responsabilités, appréhender la complexité, la diversité, la richesse du monde pour éviter les « y'a-qu'à » et le repli sur soi.

Enfin prendre la mesure de la richesse de notre patrimoine, de notre culture, de notre biodiversité, bref de tout ce qui constitue l'identité de Stoumont et qui ne subsiste que grâce au concours des Stoumontois et des Stoumontoises qui s'investissent au quotidien pour faire battre le cœur de la commune.

Pour toutes ces raisons, le Conseil communal des enfants était un outil indispensable qu'il nous tardait de mettre en place. La balle est maintenant dans le camp des enfants !

**Tanguy Wera**  
Echevin de la Jeunesse



## MRS « PHILIPPE WATHELET » - LE 14 JUIN, NOTRE COMMUNE A INTÉGRÉ OFFICIELLEMENT L'INTERCOMMUNALE "CENTRE D'ACCUEIL LES HEURES CLAIRES"

Ces quelques mots pour vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

La date du 14 juin 2019 restera une date importante dans l'histoire de notre commune.

En effet, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire, la commune de Stoumont a officiellement intégré l'Intercommunale « Centre d'Accueil Les Heures Claires » au travers de l'apport en euros de l'équivalent de 45 lits, soit un montant de € 333.984,47.

Au travers de cette première augmentation de capital, notre commune détient 19 parts dans l'Intercommunale.

Sur base de l'accord (issu du résultat des élections communales) entre les 4 formations politiques de l'Arrondissement de Verviers tel que validé par le Conseil communal, Tanguy Wera et Didier Gilkinet représentent désormais notre commune au sein du Conseil d'administration.

Cinq conseillers communaux représentent la commune à l'Assemblée Générale, à savoir : pour le Groupe VivrEnsemble, Marie Monville, Yvonne Vanerum, Alexandre Rennotte et, pour le Groupe Stoumont Demain, José Dupont et Béatrice Dewez.

En décembre prochain, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire validera l'apport par notre commune de 14.000 m<sup>2</sup> de terrains situés au centre de La Gleize et ce, après évaluation par notaire et validation par le Conseil communal. Cet apport en nature sera également valorisé en

parts complémentaires.

Le 09 août dernier, après diverses négociations et sur proposition du Conseil d'Administration, l'Intercommunale a signé un compromis pour l'acquisition de 12.000 m<sup>2</sup> de terrains supplémentaires jouxtant les terrains communaux.

Après une rencontre du 23 juillet avec Madame A-V Barlet, Fonctionnaire Déléguée de la DGO4, juillet, une nouvelle rencontre est fixée fin septembre prochain avec les auteurs de projet.

L'intégration au projet d'un accueil de la petite enfance, dans le cadre d'une approche intergénérationnelle, est toujours bien d'actualité.

Enfin, pour rappel, la commune de Trois-Ponts est également partie prenante du projet global avec l'apport en euros de l'équivalent de 30 lits et le prochain apport de 30.000 m<sup>2</sup> de terrains dans la perspective de la construction d'une centaine de résidence-services à Trois-Ponts.



**Didier Gilkinet**

Bourgmestre, en charge des Aînés

## Culte

### DÉPART DE L'ABBÉ COLOMBAN ET ARRIVÉE DE L'ABBÉ DEWANDRE

Nous avons appris, il y a quelques semaines, le départ de l'abbé Colomban NIYENSABA. C'est en septembre 2016 que l'abbé Colomban s'est installé à Stoumont et a été désigné comme prêtre de l'ensemble des paroisses du territoire communal. Outre son apostolat qu'il a pris à cœur, il a participé régulièrement aux activités villageoises. Il est ainsi parvenu à créer des liens positifs avec les habitants et paroissiens, qui n'ont d'ailleurs pas manqué de lui



manifester leur attachement et leur sympathie à l'annonce de son départ.

L'abbé Colomban exercera une nouvelle mission dans la région liégeoise à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Il sera affecté à l'unité pastorale de Montegnée – Grâce, un milieu multiculturel nécessitant une présence sacerdotale renforcée.

C'est l'abbé Jean DEWANDRE qui nous rejoindra pour prendre en charge les paroisses des communes de Stoumont et Trois-Ponts. Dans un premier temps, il s'installera dans le presbytère de Stoumont, avant de s'établir à Trois-Ponts. Il sera secondé par Monsieur Benoît WEY, diacre permanent,

affecté comme desservant dans l'Unité pastorale de Stoumont.

Nous tenons à remercier l'abbé Colomban pour son engagement au sein de nos communautés paroissiales et pour l'amitié qu'il a partagée avec nos concitoyens. Nous souhaitons la bienvenue à l'abbé Jean DEWANDRE et au diacre Benoît WEY !

**Marie Monville**  
Echevine des Cultes

# Sports

## JE COURS POUR MA FORME

Le 26 mars de cette année, à l'initiative de Albert André, démarrait une session de 12 séances du programme Je Cours Pour Ma Forme (JCPMF). Une première sur la Commune de Stoumont !

Ce programme d'initiation à la course à pied vise tout public (hommes, femmes, jeunes, adultes, séniors), tout le monde est le bienvenu, seul ou en famille. Pas besoin d'être sportif ou de savoir courir, la formation démarre au niveau zéro !

Deux groupes étaient proposés dans ce module printemps : un groupe 0-5 km pour les coureurs débutants, le but étant d'apprendre à courir progressivement et d'atteindre les 5 km (ou de courir 40 minutes sans s'arrêter) et un groupe 5-10 km pour les coureurs quelque peu expérimentés et désirant progresser et atteindre les 10 km (ou courir 1 heure sans s'arrêter), au terme des 12 séances.

La formule a rencontré un vif succès, particulièrement dans le module 0-5 km, ce qui démontre une demande d'apprendre à faire du sport, en groupe et de manière encadrée. De

plus, il n'y a eu quasi pas d'abandon, la plupart des inscrits ayant terminé le module avec succès, certificat de réussite à l'appui. Yes we did it !

Cette manifestation a pu avoir lieu grâce à la motivation de nos deux moniteurs, passionnés de sport, Fabian Magnée et Nadia Degraeve, notre couple sportif de Chevron, qui a suivi une formation pour pouvoir organiser l'évènement. Merci pour votre enthousiasme et votre professionnalisme !

Au vu de la réussite et du bon déroulement de ce premier module, je souhaite poursuivre la dynamique et lancer une deuxième session automne, qui démarrera en septembre. A vos agendas !

Pour tout renseignement pratique (infos, inscriptions), n'hésitez pas à contacter Odile Troch au 080/29.26.67 ou par mail : [odile.troch@stoumont.be](mailto:odile.troch@stoumont.be).

**Vanessa LABRUYERE**  
Echevine des sports –  
[vanessa.labruyere@stoumont.be](mailto:vanessa.labruyere@stoumont.be) – 0498/52.60.48





### LE 11 MAI 2019, GEORGES ET BERNADETTE LEGRAND-LAWARRÉE ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR À HEILRIMONT

*Bernadette, Georges,*

*Au nom de l'Administration communale et des membres du Collège, permettez-moi de vous remercier de nous associer à ce moment. Il y a 50 ans, vous vous êtes engagés officiellement à cheminer ensemble, à surmonter les obstacles, à partager peines et joies.*

*Je vous propose qu'entourés de vos enfants, de votre famille, de vos proches, nous retracions quelques étapes de ce parcours.*

*Bernadette, tu es née à Grivegnée, le 19 septembre 1946. Fille d'Elisabeth et de Raymond, tu es la 3e d'une fratrie de 4 filles. Tes parents sont tous deux commerçants, l'un tient une boucherie, l'autre la crèmerie voisine. C'est à l'occasion de vacances estivales que tes parents décident de vous emmener à la campagne. Ils déposent leurs valises dans une maison de vacances à Moulin-du-Ruy, au pied de la route d'Heilrimont. Sans doute charmés par le coin, ils décident d'acquérir une seconde résidence à Neuville où, avec ta famille, vous revenez régulièrement pour les vacances et en week-ends.*

*Georges, tu es né à La Gleize le 29 août 1944, fils de Lydie et d'Ernest, fermier de profession. Tu passes tes deux premières années à Cour avant de suivre tes parents à Chevrouheid dans la petite ferme que tiennent tes grands-parents depuis 1927. Tu as 3 ans lorsque naît ta sœur, Monique. Tu fais tes écoles primaires à Moulin-du-Ruy, avant de passer 3 années de « calvaire » à l'école et l'internat de La Reid. Au terme de celles-ci, tu es heureux de revenir à Chevrouheid, avant de satisfaire aux obligations militaires. Tu pars d'abord 3 mois à Namur puis 9 mois en Allemagne. Une mobilisation dont tu gardes un bon souvenir ; tu te retrouves chauffeur de médecin.*

*Bernadette, Georges, c'est lors d'un bal à Moulin-du-Ruy que vous vous rencontrez. Après avoir repéré Bernadette, Georges, tu fais tout pour l'impressionner. Vous vous retrouvez aux activités du village mais aussi à la fête à La Gleize. Bernadette, tu as alors 20 ans, et toi Georges, 22 ans.*

*Trois ans plus tard, en 1969, c'est par devant l'échevin délégué officier de l'Etat civil - Victor DELSEMME - que, par un « oui » mutuel, vous scellez officiellement votre union en présence de vos témoins respectifs, Albert BAQUET et Monique LEGRAND. Nous sommes le 8 mai en la Maison Commune de Grivegnée. Il est 10h.*



*Au terme des festivités, vous vous installez dans la maison que vous occupez toujours aujourd'hui à Chevrouheid. Vous partez en voyage de nocces en Provence, chez Monsieur ROSSO, une adresse recommandée par des amis de Bernadette.*

*Par la suite, vous n'aurez guère l'occasion de voyager mais vous gardez un excellent souvenir du séjour passé près de Sion dans le Valais, en compagnie des parents de Bernadette.*

*De votre union naîtront Pierre-Yves, puis ensuite, Vinciane. Trois petits enfants viendront plus tard compléter le tableau familial : Samuel, Ariane et Emma.*

*Bernadette, Georges, la vie n'a pas toujours été rose, loin de là. La maladie de Bernadette s'est rapidement déclarée. Georges, tu as alors dû seconder ton épouse dans ses tâches. Mais à l'instar de ce petit médaillon scellé au-dessus de votre porte d'entrée et représentant ton saint patronyme terrassant le dragon, j'ose croire que vaillamment l'élan de vie a pris le dessus sur les épreuves, en témoignent tes nombreux engagements, Georges. En dehors de la besogne, tu t'impliques dans maintes activités. Tu présides la Vallonia pendant 23 ans, entouré d'une excellente équipe de bénévoles. Ensemble, vous organisez successivement les jeux inter-villages, un rallye à travers bois, des cross pour enfants, du théâtre et des parcours de caisses à savon. Ces activités, tu les animes avec brio, comme aime fièrement le souligner Bernadette. Cela ne te suffit pas puisque tu décides de t'engager en politique. Tu fais campagne avec ton homonyme, l'un « a tresse », l'autre « a cou ». Tu vivras de l'intérieur l'avant et l'après fusion et assisteras à ses tumultes. Tu siègeras comme conseiller communal 6 ans à La Gleize et 6 ans à Stoumont.*

*Pendant ce temps-là, Bernadette, tu t'occupes des enfants, secondée par tes beaux-parents. Et puis aussi, tu excelles derrière les fourneaux pour le plaisir des papilles de tes proches et amis que vous recevez de temps en*

temps. Pendant que ton mari part en forêt contempler ses cervidés bien aimés, Bernadette, tu trouves du réconfort auprès d'un autre forestier, Maxime. Sur ses airs et ceux d'autres grands classiques tel Gainsbourg, tu t'évades.

Georges, ton parcours est marqué par ton engagement et ton dévouement. Encore aujourd'hui, à Chevrouheid, tu restes l'homme sur qui on peut compter en toutes circonstances (...sauf pour le jardinage !).

Bernadette, plus discrète, tu rayannes aussi, à ta façon, par la bonne humeur qui ne te quitte jamais. S'il est moins aisé pour toi de t'exprimer, c'est à travers un regard complice et chaleureux que tu manifestes avec douceur ta présence. Tu auras aussi dû faire preuve de beaucoup de patience... En effet, quelle femme accepterait d'abriter

une collection de plus de 200 bois de cerfs dans sa demeure ?

Voici, en quelques mots synthétisés, le cheminement qui est le vôtre. L'un plus solide, l'autre plus fragile, cela fait de vous des êtres complémentaires. Cet anniversaire représente une opportunité de se remémorer des moments passés et partagés. Malgré les aléas de la vie, vous avez remarquablement parcouru votre chemin dans une relation empreinte d'un soutien mutuel.

Félicitations pour vos Noces d'Or !

**Marie Monville**  
Echevine

## LE 10 AOÛT 2019, C'EST ENTOURÉ DE LEUR FAMILLE QUE MICHÈLE ET MARC CORNILLE-TILMAN ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR !

Oyez, Oyez, bonnes gens ! Une fête se prépare ... !

Dame Michèle,

Sieur Marc,

Au nom du Collège communal et de ses représentants ici présents, Marie, Vanessa et Tanguy, et Albert je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre invitation à partager ensemble, en présence de votre famille élargie et ici, en votre « petit château familial », ce moment particulier de votre parcours commun, symbolisé par l'éclat de l'or.

11 ans après votre installation définitive à Chession et tout comme en avait de même grand-mère et grand-père Tilman, voici 36 ans !

Michèle, Marc,

Il y a 50 ans, par un oui mutuel, vous vous êtes engagés à cheminer ensemble, à surmonter les obstacles et à partager vos joies, vos peines.

50 années au cours desquelles les souvenirs se sont multipliés ... !

Je vous propose qu'ensemble, nous remontions le temps.

Michèle,

Tu es née le jeudi 11 octobre 1945 à Juprelle. Tu es le 6<sup>e</sup> enfant né d'une famille de 7, composée de 5 filles et de 2 garçons.

Jean-Marie, ton papa est avocat de formation. Il n'exerce pas longtemps cette profession. Ses quelques années d'expatrié au Congo te laissent toujours aujourd'hui un souvenir ému.

Jeanne, ta maman, est commerçante indépendante dans le domaine de la chemiserie. Ton papa la soutient dans cette activité et se charge partiellement de votre éducation.

Après avoir accompli des études primaires aux Bénédictines puis à Notre Dame de Lourdes, tu entames une



formation d'institutrice à Sainte-Croix, rue Hors-Château. Accueillie chez ta sœur, c'est à Bruxelles que tu achèveras tes études.

A cette époque, tu ne sais pas encore que ce choix impactera toute ta vie future.

Marc,

Tu es né un mardi, le 22 septembre 1942, dans la maison familiale à Schaerbeek. Tu es le premier-né de la famille Cornille. Ton jeune frère est de 4 ans ton cadet.

Victor, ton papa, est employé de banque. Alice, ta maman, reste au foyer et prends en charge votre éducation.

Après un parcours d'école primaire à l'école fondamentale Saint-Jean Baptiste de la Salle, tu accomplis tes 3 premières années d'« humanité inférieure » à l'Institut Sainte-Marie, Chaussée de Haecht puis tu t'orientes vers l'école des cadets située à Laeken. Il est vrai, qu'en tant qu'officier de réserve, ton papa effectue de nombreux rappels et qu'il t'a probablement transmis un goût pour l'armée. En effet, dès l'âge de 5 ans, c'est clair pour toi : tu seras militaire !

Une fois tes humanités bouclées, tu incorpores l'Ecole Militaire Polytechnique, te préparant ainsi à embrasser une carrière militaire, en tant qu'Officier.

C'est ainsi que vous entrez tous les deux dans la vie professionnelle, Michèle à Waterloo, Marc à Leuven (Louvain l'ancienne).



Michèle, Marc,

Les circonstances de votre rencontre sont directement influencées par l'installation de Michèle à Bruxelles.

En effet, tu y es seule, tes amis d'enfance étant à Liège. Il t'est proposé d'intégrer en tant que bénévole le secrétariat des « Camps missions en tourisme ». Tu acceptes volontiers et tu fais bien puisque c'est en ce lieu, que tu y croiseras pour la première fois le regard de Marc.

S'en suit l'épisode de ta nouvelle 2 CV « fracassée » et un Marc attentif ... qui non seulement propose de te reconduire mais te retrouve rapidement une voiture de remplacement.

Marc, est-ce uniquement par altruisme et guidé par ton sens du service que tu prends soin de Michèle ? La question est ouverte mais rien n'est moins certain ... En effet, des liens se tissent progressivement.

Il est vrai qu'avec des parcours identiques en mouvement de jeunesse, vous partagez des valeurs et des centres d'intérêt communs.

Et puis, Marc t'invite au bal militaire ... « Il était séduisant », dis-tu, Michèle.

Tout est dit, tout est écrit ... Et c'est, par devant Georges De Lannoy, Echevin délégué, que par un « oui » mutuel, vous scellez officiellement votre union. Nous le sommes le samedi 5 juillet de l'année 1969, en la Maison Communale de Woluwe Saint-Lambert. Il est 11H00 et 10 minutes.

10 minutes... Un petit retard sur le programme ... En effet, Michèle est retournée à Liège pour la préparation de sa robe chez l'épouse de son parrain. Elle ne sent pas bien et envisage reporter la cérémonie ... Il n'en est pas question pour Marc qui fait un aller-retour express Bruxelles-Liège-Bruxelles ... l'autoroute n'existe pas encore ... tandis que la sœur de Michèle fait patienter l'Echevin Délégué ...

Juillet 1969 ... un mois particulier ... avec le concert pop de Woodstock, la première victoire d'Eddy Merckx au tour de France, les premiers pas de l'homme sur la lune ... le tout précédé du mariage « quelque peu décalé » de Michèle et de Marc, en présence de leur famille et de leurs témoins respectifs, Anne-Marie Jonniaux et Armand Genicot !

Le mariage religieux est célébré au Divin Sauveur à Schaerbeek. Nous sommes le 9 août. L'atmosphère ambiante, à l'instar de la météo, est au beau fixe.

Une réception est organisée chez la sœur de Michèle. Puis, vous vous envollez pour un voyage de noces en Espagne (une première en avion pour toi, Michèle).

A votre retour, vous vous installez dans un appartement à Schaerbeek. Vous y séjournerez durant 4 ans, avant de vous installer dans la maison des parents de Marc.

Vous poursuivez vos activités professionnelles respectives.

4 beaux enfants élargissent rapidement le cercle familial : Claire le 05 février 1971, Eric le 26 janvier 1973 et enfin Alice et Patrice, les jumeaux (« 3 et 3 bis », comme dit Marc), le 13 septembre 1977.

Si la volonté d'un petit 3<sup>e</sup> est bien présente, l'arrivée de jumeaux est une surprise. Michèle arrête temporairement son métier d'institutrice, afin de pouvoir s'occuper de toute la petite famille, avec le soutien inconditionnel « d'une belle-mère en or », en la personne de la maman de Marc.

Les années passent. Les enfants grandissent. Les souvenirs sont nombreux et notamment les vacances en Wartburg et les séjours à la côte belge.

Toi, Michèle, même si Marc, préfère que tu ne travailles pas, tu reprends le chemin de l'école et c'est l'Institut Sainte-Marie. Tu y enseignes la religion ainsi que l'adaptation à la langue pour les primo-arrivants. Une expérience très riche sur le plan humain.

Marc, tu poursuis également ton évolution professionnelle. Après 10 années à l'Etat-Major de la section belge du pipe-line de l'OTAN, 10 années d'activités dans diverses unités en lien avec la logistique, tu termineras par une tranche de 10 années à l'Etat-Major Général, au niveau du transport. Celle-ci te permettra de voyager en divers pays d'Europe et de participer à des opérations humanitaires. Qu'il s'agisse de l'ex-Yougoslavie, du Kenya ou de la Somalie.

Une fois retraités, vous avez l'opportunité de racheter en novembre 2007, la maison sise au numéro 15 à Chession (la maison des parents de Michèle). Vous la connaissez bien puisque vous y revenez régulièrement depuis 1972 ... !

Après quelques mois de travaux, vous vous y domiciliez définitivement le 09 avril 2008. C'est avec un plaisir complice que vous y accueillez votre petite famille qui s'est, entretemps, agrandie de 4 petits-enfants. Avec toute la joie, de partager ce lieu de quiétude et cet écrin de verdure !

Aujourd'hui, Michèle, tu continues à lire énormément pour toi et pour les autres, au travers de la lecture d'histoires dans les écoles de Hamoir.

Tu aimes être dans la nature et tu es impliquée dans le SEL Ardenne de Stoumont.

Tu partages également le plaisir de la marche avec Marc qui fait partie du Club de Chevron et des Compagnons de la Legia.

Marc, tu parraines également deux circuits de promenades balisées de notre commune et tu soutiens régulièrement le Comité des fêtes de Lorcé dans ses activités.

Michèle, Marc,

Voici, en quelques mots synthétisés, le cheminement qui est le vôtre.

Cet anniversaire de mariage représente une belle opportunité de vous poser un instant, de vous remémorer avec votre famille, les bons moments, les joies, les difficultés surmontées, une belle opportunité de fêter cette relation forte et précieuse et témoigner ainsi des liens qui vous unissent !

A tous les deux, toutes nos félicitations pour ce bel événement ! Félicitations pour ces 50 années de vie commune, au cours desquelles simplicité a rimé avec authenticité,

*au cours desquelles vous avez placé votre famille et le sens de l'autre, au cœur de vos valeurs, au cœur de vos actions.*

*En témoigne votre invitation et votre souhait profond de réunir vos frères et sœurs, vos enfants et petits-enfants, vos nièces, vos neveux ... pour une grande fête en tenue relax et dans la bonne humeur !*

*Sans oublier la petite touche finale, pleine d'humour, avec la présence de la caravane de l'Association « Chez Monique », caravane construite en ... 1969 !*

*Profitez de l'instant présent et appréciez ce moment en compagnie de vos proches.*

*Félicitations ! Joyeuses Noces d'Or ! Et le meilleur pour la suite !*

**Didier Gilkinet**  
Bourgmestre





**Collège communal**

Didier GILKINET Bourgmestre	Moulin du Ruy 87	0474/97.82.33	État civil - Sécurité - Ressources Humaines - Urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Développement Rural - Communication - Aînés - Jumelage - <a href="mailto:didier.gilkinet@stoumont.be">didier.gilkinet@stoumont.be</a>
Marie MONVILLE 1 <sup>ère</sup> échevine	Chauveheid 33	0497/15.10.82	Finances - Patrimoine Forestier - Tourisme - Développement économique - Cultes - Supracommunauté - Patrimoine communal - <a href="mailto:marie.monville@stoumont.be">marie.monville@stoumont.be</a>
Tanguy WERA 2 <sup>e</sup> échevin	Xhierfomont 40	0497/26.87.71	Transition (Énergies, Nature et Environnement, Agriculture, circuits courts...) - Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Petite Enfance - Jeunesse - Culture et Patrimoine culturel - Démocratie participative et Gouvernance - Bien-être animal - <a href="mailto:tanguy.wera@stoumont.be">tanguy.wera@stoumont.be</a>
Vanessa LABRUYÈRE 3 <sup>e</sup> échevine	Chevron 56	0498/52.60.48	Travaux - Production et distribution de l'eau - Logement - Sports - Cimetières - <a href="mailto:vanessa.labruyere@stoumont.be">vanessa.labruyere@stoumont.be</a>
Albert ANDRE Président CPAS	La Gleize 18	0495/11.36.88	CPAS - Affaires sociales - Égalité des chances - Santé - Emploi - <a href="mailto:albert.andre@stoumont.be">albert.andre@stoumont.be</a>

**Conseil communal**

**Conseil de l'Action Sociale**

Didier GILKINET (VE), Président	Moulin du Ruy 87	0474/97.82.33	Albert ANDRE (VE), Président	La Gleize 18	0495/11.36.88
Dominique GELIN, Directrice générale		080/29.26.60	Valérie SIMON, Directrice générale CPAS		080/29.26.85

**Membres du Collège communal :**

Marie MONVILLE (VE)	Chauveheid 33	0497/15.10.82
Tanguy WERA (VE)	Xhierfomont 40	0497/26.87.71
Vanessa LABRUYERE (VE)	Chevron 56	0498/52.60.48
Albert ANDRE (VE)	La Gleize 18	0495/11.36.88

**Conseillers CPAS :**

Sophie GASPARD (VE)	Borgoumont 5/7	0479/39.88.67
Marylène LAFFINEUR (VE)	Hasoumont 53	0496/92.23.30
Frédéric LEFORT (VE)	Bierny 27	0494/18.15.04
Joëlle MARECHAL (VE)	Rue de l'église 35	0498/65.65.88
Etienne LORENT (VE)	Rahier 56	0476/98.45.69
Pol PIRON (SD)	Rte de l'Ambève 47	080/78.60.91
Catherine COLINET (SD)	Heilrimont 9	080/78.63.86
Jürgen BEHLING (SD)	Borgoumont 71	080/78.66.42

**Conseillers communaux :**

Yvonne VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	0473/58.89.03
Eric DECHAMP (VE)	Moulin du Ruy 84/1	0497/23.38.41
Alexandre RENNOTTE (VE)	Chession 88	0473/87.02.64
José DUPONT (SD)	Rahier 109	0475/36.71.97
Samuel BEAUVOIS (SD)	Xhierfomont 52	0497/76.65.33
Julie COX (SD)	Chevron 39	0497/37.96.97
Jeannine LEFEBVRE (SD)	Meuville 39	0476/62.06.67
Béatrice DEWEZ (SD)	La Gleize 57	0478/66.30.77

VE : Liste VivrEnsemble

SD : Liste Stoumont Demain

NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS : [prenom.nom@stoumont.be](mailto:prenom.nom@stoumont.be)

**Services communaux**

Directrice générale	Dominique GELIN	080/29.26.60	<a href="mailto:dominique.gelin@stoumont.be">dominique.gelin@stoumont.be</a>	<b>Office du Tourisme</b>
Assistant Direction - Planu	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	<a href="mailto:sebastien.poncine@stoumont.be">sebastien.poncine@stoumont.be</a>	
Population - Permis de conduire	Colette GOFFIN	080/29.26.50	<a href="mailto:colette.goffin@stoumont.be">colette.goffin@stoumont.be</a>	Tél: 080/29.26.80 Fax : 080/29.26.81 <a href="mailto:office.tourisme@stoumont.be">office.tourisme@stoumont.be</a>
Agent constatateur	Flavia TORTOLANI	080/29.26.50	<a href="mailto:flavia.tortolani@stoumont.be">flavia.tortolani@stoumont.be</a>	<b>Bibliothèque</b>
Assainissement	Abdenbi FAKHAKH	0472/19.13.81	<a href="mailto:abdenbi.fakhakh@stoumont.be">abdenbi.fakhakh@stoumont.be</a>	
Etrangers - Casiers judiciaires	Flavia TORTOLANI	080/29.26.52	<a href="mailto:flavia.tortolani@stoumont.be">flavia.tortolani@stoumont.be</a>	Nicole BONMARIAGE
Agent technique Travaux	Anne FASOL	080/29.26.53	<a href="mailto:anne.fasol@stoumont.be">anne.fasol@stoumont.be</a>	080/29.26.89
Agent technique Travaux	Alain LAMBERT	080/29.26.54	<a href="mailto:alain.lambert@stoumont.be">alain.lambert@stoumont.be</a>	<a href="mailto:bibliotheque@stoumont.be">bibliotheque@stoumont.be</a>
Urbanisme	Cécile MATHIEU	080/29.26.55	<a href="mailto:cecile.mathieu@stoumont.be">cecile.mathieu@stoumont.be</a>	<b>Agence Locale Emploi</b>
Urbanisme	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	<a href="mailto:eliane.fontaine@stoumont.be">eliane.fontaine@stoumont.be</a>	
Ressources humaines	Ann-Sophie MOËS	080/29.26.56	<a href="mailto:ann-sophie.moes@stoumont.be">ann-sophie.moes@stoumont.be</a>	Catherine MARTIN
Comptabilité	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	<a href="mailto:nicole.bonmariage@stoumont.be">nicole.bonmariage@stoumont.be</a>	<a href="mailto:cathlavenne@hotmail.com">cathlavenne@hotmail.com</a>
Etat civil - Assistante comptabilité	Marie REMACLE	080/29.26.57	<a href="mailto:marie.remacle@stoumont.be">marie.remacle@stoumont.be</a>	
Eau	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	<a href="mailto:nicole.marville@stoumont.be">nicole.marville@stoumont.be</a>	
Patrimoine - Taxes - Assurances	Patricia CREMER	080/29.26.59	<a href="mailto:patricia.cremer@stoumont.be">patricia.cremer@stoumont.be</a>	
Ecopasseuse - Logement	Delphine TRIBOLET	080/29.26.61	<a href="mailto:delphine.tribolet@stoumont.be">delphine.tribolet@stoumont.be</a>	
Accueil Temps Libre	Christine DETAILLE	080/29.26.62	<a href="mailto:christine.detaille@stoumont.be">christine.detaille@stoumont.be</a>	
PCDN	Martine GROGNARD	080/29.26.63	<a href="mailto:martine.grognard@stoumont.be">martine.grognard@stoumont.be</a>	
Enseignement - Police - Comm.	Anne LEJEUNE	080/29.26.66	<a href="mailto:anne.lejeune@stoumont.be">anne.lejeune@stoumont.be</a>	
Recette régionale	Marie-Françoise PERAT	080/29.26.66	<a href="mailto:marie.francoise.perat@stoumont.be">marie.francoise.perat@stoumont.be</a>	
	Odile TROCH	080/29.26.67	<a href="mailto:odile.troch@stoumont.be">odile.troch@stoumont.be</a>	
	Jordan HALIN	080/29.26.82	<a href="mailto:jordan.halin@stoumont.be">jordan.halin@stoumont.be</a>	

**Service des travaux**

**Borgoumont 23**

Coordinateur	Christian COLLIERNE	0478/24.21.72	<a href="mailto:christian.collienne@stoumont.be">christian.collienne@stoumont.be</a>
Magasinier garage communal	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	<a href="mailto:roger.nemerlin@stoumont.be">roger.nemerlin@stoumont.be</a>
Fontainiers	Benoit LAFFINEUR	0489/61.32.29	et François BIARD 0489/61.31.02
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	<a href="mailto:pascal.dumont@stoumont.be">pascal.dumont@stoumont.be</a>

**Centre Public d'Action Sociale (CPAS)**

**Route de l'Ambève 45 - Fax 080/29.26.88**

Directrice générale CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	<a href="mailto:valerie.simon@stoumont.be">valerie.simon@stoumont.be</a>	<b>Police locale</b>
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84	<a href="mailto:liliane.doyen@stoumont.be">liliane.doyen@stoumont.be</a>	
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	<a href="mailto:ariane.bacquelaine@stoumont.be">ariane.bacquelaine@stoumont.be</a>	Inspecteur principal Jean-Philippe LOUIS 080/28.19.40 <a href="mailto:ZP.StavelotMalmédy.MPSStoumont@police.belgium.eu">ZP.StavelotMalmédy.MPSStoumont@police.belgium.eu</a>
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	<a href="mailto:sarah.pastor@stoumont.be">sarah.pastor@stoumont.be</a>	
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	<a href="mailto:christel.houba@stoumont.be">christel.houba@stoumont.be</a>	

**Stoumobile**

Réservation et conditions	0478/48.00.14	ou	080/29.26.87
---------------------------	---------------	----	--------------

